

Vol. 3, No 3

L'APÔTRE

Québec, Novembre 1921

L'APÔTRE



MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - Novembre 1921

TEXTE

PAGE		
81	— Le Roi qui vient.....	J.-ALBERT FOISY.
83	— L'ambassadrice du pauvre homme.....	ANDRÉ LE PAS.
86	— Avantages de la générosité envers les âmes du purgatoire.....	LE P. FABER.
87	— Les grands revenants (Conte).....	LE VIEUX MÉNESTREL.
88	— Le monde vu par deux cents degrés de froid.....	LOUIS LECARME.
90	— Chemin faisant.....	E. DU KATOR (<i>Le Messenger</i>).
92	— Les sept dormants.....	EUGENIO DE CASTRO.
97	— A propos de " Maria Chapdelaine ".....	A. LARRIEU.
98	— La manne dans le désert.....	<i>Revue des Objections.</i>
100	— Un dur-à-cuir.....	
101	— Éphémérides canadiennes : octobre 1921.....	
104	— La machine humaine.....	LE VIEUX DOCTEUR.
106	— Le botulisme.....	
107	— Le radium.....	B. LATOUR.
110	— L'organisation professionnelle.....	Mgr I.-A. PÂQUET.
112	— Le patron chrétien.....	B. C. P. (<i>Les Nouvelles Religieuses</i>).
114	— Un discours prophétique.....	
116	— Le service de table.....	E. VESCO DE KEREVEN (<i>La Maison</i>).
119	— Pour s'amuser.....	
120	— A dire : La maison de chez nous (<i>poésie</i>).....	LE FRÈRE GILLES, o.f.m.

ILLUSTRATIONS

91	— Sur le Lac Saint-Sacrement.....	<i>Tableau de Kensett.</i>
96	— Pont en béton construit au village des Aulnaies.....	
101	— L'hon. M. André Fauteux.....	
102	— L'hon. M. T.-A. Crerar.....	
102	— S. G. Mgr J.-H. Prud'homme.....	
103	— Arc de la Paix.....	
109	— Le Collège des Jésuites de St-Boniface, Man.....	
115	— Benoît XV disant la messe dans les jardins du Vatican.....	

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ L'Apôtre ” est de \$2.00 pour le Canada strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque quinzaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME III

QUÉBEC, NOVEMBRE 1921

No 3

Le Roi qui vient

AU milieu du tourbillon des affaires et des plaisirs du siècle, le peuple des fidèles se contente trop souvent d'accomplir d'une façon routinière les obligations diverses que lui imposent les prescriptions de l'Eglise, sans s'arrêter à méditer le sens profond des paroles dont elle se sert dans les diverses cérémonies du culte.

Nous entrerons bientôt dans la période qui marque le commencement de l'année liturgique et qu'on nomme l'Avent.

La plupart des fidèles ne remarquent cette époque que par les obligations spéciales qu'elle nous impose et les restrictions qu'elle comporte. Bien peu s'arrêtent au sens mystique que l'Eglise attache à ces quelques semaines et à la beauté des sentiments qui sont exprimés par l'universalité du clergé, dans tous les offices de ce temps.

*
* *

L'Avent comme l'indique le nom lui-même signifie avènement; c'est donc pour le peuple chrétien un temps d'attente.

Quelle est cette attente; quel est cet avènement et quels sentiments doivent remplir notre âme pour que nous soyons en union d'esprit avec l'Eglise?

Il suffit de lire avec attention les paroles que contient tout paroissien bien fait pour saisir la haute portée de cette époque de l'année.

L'Avent a une triple signification, dans l'esprit de l'Eglise: c'est d'abord la commémoration des siècles qui se sont écoulés entre la promesse d'un Sauveur, après la chute originelle et la naissance

de Jésus; c'est la préparation des âmes au second avènement de Jésus, la venue du Sauveur dans le cœur des chrétiens, par la communion, résultat et raison du premier; enfin, le rappel à l'esprit du chrétien de cet avènement final où Dieu viendra sur les nuées du ciel, juger tous les hommes, selon leurs œuvres.

*
* *

L'Eglise rappelle très bien les siècles d'attente chez le peuple de Dieu, par la récitation de toutes les prophéties qui ont précisé et décrit la venue du Sauveur des hommes sur la terre.

Ce n'est pas seulement une simple mémoire que la liturgie permet de faire: c'est tout une démonstration de l'accomplissement parfait des Ecritures.

Les prophéties inspirées par Dieu pour annoncer aux Juifs de quelle façon Il donnerait son Fils au monde, sont toutes groupées pendant cette période et il est impossible de ne pas se convaincre que Jésus fils de Marie et fils de David est bien le Fils de Dieu, envoyé aux hommes pour les laver de leurs péchés, les délivrer de la malédiction première et leur ouvrir la porte du ciel.

*
* *

Cette démonstration sert à montrer la grandeur du bienfait de la Rédemption, le prix qu'elle a coûté et le soin que le Créateur a pris de ne pas permettre à son peuple de l'oublier.

Ce luxe de précautions est de nature à nous faire comprendre toute l'importance que Dieu attache au second avènement, sa venue dans le cœur des fidèles par la communion et la pratique de tous les commandements.

Car, si le premier avènement était nécessaire au rachat de la première faute, le second l'est aussi pour que le premier ne soit pas inutile.

Dieu n'a pas voulu que la naissance, la vie et la mort de son Fils unique, sauve le monde sans son concours ; c'est pour cela que le Rédempteur a fondé son Eglise, a établi les sacrements et s'est perpétué sur les autels dans l'Eucharistie pour devenir l'aliment quotidien des fidèles.

Ce second avènement est d'autant plus important que c'est de celui-là que le troisième sera, pour nous, glorieux ou terrible.

*
* *

Ce troisième avènement, c'est le jour de la reddition des comptes, le moment où nos corps, compagnons de lutte, de défaillances et de victoires de nos âmes, sera associé, pour l'éternité, à la récompense ou à la damnation qu'auront méritée nos œuvres sur la terre.

Ce troisième avènement est précédé pour chacun de nous du jugement particulier où notre sort est fixé ; mais, le corps attendra le jour solennel du jugement général pour entrer dans la gloire ou la réprobation.

Et l'Eglise, en ce temps de l'Avent, nous fait comprendre que ce dernier avènement de Dieu sera ce que nous l'aurons fait librement, par notre attitude envers le second, celui où Jésus se tient à la porte de nos âmes, demandant d'être reçu et aimé.

C'est pour cela que la liturgie de l'Avent est pleine d'enseignements pour nous ; c'est pour cela que les fidèles doivent s'efforcer d'en pénétrer l'esprit et la grandeur pour profiter pleinement des leçons qu'elle nous donne.

*
* *

Les prophètes ont annoncé la venue du Messie avec un grand luxe de détails, ils ont même dit que le peuple de Dieu ne reconnaîtrait pas son Sauveur et que deux animaux seulement se trouveraient à la crèche le jour de sa naissance, que des étrangers viendraient de loin pour l'adorer, mais que son peuple resterait sourd à la voix des anges et insensible à l'appel du Dieu enfant.

Tout cela est rappelé dans les prophéties que l'Eglise met sur les lèvres de ses ministres au cours des offices de ce temps.

En nous rappelant la dureté de cœur de Juifs, elle veut nous faire réfléchir sur notre propre insensibilité.

Jésus est venu sur la terre pour nous racheter ; il a fondé son Eglise, il s'est fait prisonnier dans le sacrement des autels afin de se donner à nous aussi souvent que nous le voulons.

Avec quelle ferveur, quelle avidité allons-nous nous désaltérer à cette fontaine d'eau vive ? Profitons-nous de l'avantage infini de la communion ? A nous comme à la Samaritaine, Jésus ne dit-il pas avec tristesse : " Si tu connaissais le don de Dieu ? "

Pendant tout le temps de l'Avent, l'Eglise nous rappelle nos devoirs envers ce second avènement qui prépare le dernier.

Après avoir employé tous les arguments de l'amour et de la reconnaissance, elle nous rappelle les paroles terribles que le Sauveur a adressées à ceux qui ont méprisé ses bienfaits.

C'est l'histoire de cette vigne que le Seigneur a entourée de tous les soins ; il l'a cultivée avec amour, l'a protégée par un mur, y a bâti une tour, a labouré et soigné la terre. Au lieu de bons raisins, elle ne produisit que de mauvais fruits.

Que pouvais-je faire que je n'ai pas fait pour cette vigne ? dit-il. Je vais maintenant l'abandonner ; j'abattraï le mur qui la protège et la haie qui la garde ; elle sera foulée aux pieds et détruite par les passants.

N'est-ce pas un peu le cas d'un trop grand nombre de chrétiens, baptisés, élevés dans la religion catholique, nourris du pain divin ?

Craignons que le Seigneur nous abandonne, parce que nous n'avons pas su porter les fruits qu'il attendait de nous après tant de marques d'amour.

L'Avent, c'est le moment d'un retour sur nous-mêmes ; c'est l'époque consacrée à la méditation sérieuse sur notre passé, pour préparer l'année qui commence afin de rendre au Seigneur amour pour amour.

Entrons dans l'esprit de l'Eglise et préparons-nous à l'avènement du Seigneur. Il vient à nous enfant, dans la crèche, il vient à nous Rédempteur dans l'Eucharistie, il vient à nous Juge inexorable dans le jugement.

J.-Albert FOISY.



L'ambassadrice du pauvre homme

“ Il y avait une fois . . . dit ma nourrice. Ah mon Dieu ! ” s'écria-t-elle.

Et elle se leva toute confuse en voyant entrer le curé.

“ Restez, Madelon, restez, dit le curé, et continuez, je vous prie. Qu'est-ce qu'il y avait une fois ? ”

— Ah ! Monsieur le curé, rien du tout ; c'était un conte pour les enfants.

— Un conte ! Madelon, dit le curé. Je les aimais beaucoup, dans mon temps, les contes, et je parierais bien que je les aime encore à l'âge que j'ai. Voyons, continuez le vôtre, Il y avait une fois ? . . .

— Sérieusement, Monsieur le curé, désirez-vous que je continue ? fit Madelon, en se rasseyant tout bonnement au milieu du centre. En ce cas, je ne me ferai pas prier. Mais, si la chose vous ennuie, c'est vous qui l'aurez voulu.

— C'est convenu, dit le curé. Donc il y avait . . . dites-vous . . .

— Il y avait une fois, dit ma nourrice, un homme misérable comme les pierres, qui vivait au bas d'une grande montagne, et sur cette montagne, qui était si haute, si haute qu'elle dépassait de beaucoup le soleil, un roi mille fois plus riche et plus puissant que Salomon.

Le pauvre homme était sujet du grand roi, mais il ne s'en trouvait guère plus avancé, car à la distance où ils étaient l'un de l'autre, l'un si haut et l'autre si bas, comment s'imaginer que le souverain pût connaître la détresse de son sujet ou que le sujet pût recourir à l'assistance de son maître ?

Aussi l'idée n'était-elle jamais venue à notre homme d'attendre de là le moindre secours.

Et comme le secours ne lui venait pas non plus d'en bas, au contraire, puisque tout à la fois et les gens et les bêtes et la nature inanimée elle-même semblaient s'être donné le mot pour le tourmenter, notre homme était tombé dans le désespoir, et il ne faisait que gémir et toujours gémir depuis le matin jusqu'au soir, et depuis le soir jusqu'au matin.

Un jour qu'il se lamentait comme à l'ordinaire, se roulant par terre, s'arrachant les

cheveux et maudissant le jour qui l'avait vu naître, il s'arrêta tout à coup au beau milieu de ses transports, en apercevant une grande, belle et noble dame, qui portait dans ses bras un enfant d'une beauté merveilleuse, et qui, arrêtée à deux pas de lui, le regardait avec un sourire mêlé de tendresse et de compassion.

“ Vous gémissiez, dit-elle, pauvre homme ! ”

— “ Oui, répondit-il ; je gémissais, et j'ai bien raison de gémir ! Un ver de terre est plus heureux que moi. Il trouve dans la terre un abri contre la faim et la soif, contre le chaud et le froid et contre les attaques de ses ennemis. Moi, je suis nu, affamé, sans asile, et les hommes, les animaux et les éléments même semblent conjurés pour me nuire. Oui, le ver de terre est plus heureux que moi. ”

— “ C'est, dit la dame, que le ver, ne pouvant rien demander, a reçu ce qui lui était nécessaire. Mais vous, qui pouvez réclamer assistance, pourquoi ne le faites-vous pas ? ”

— “ Et à qui m'adresser, dit l'homme, puisque chacun ici-bas s'éloigne de moi ou me repousse ? ”

— “ A qui ? reprit la dame : mais au roi. ”

— “ Au roi ? fit l'homme ; au grand roi ? au puissant roi de la haute montagne ? ”

— A lui, sans doute, dit la dame. Est-ce qu'il n'est pas votre maître ? ”

— “ C'est justement pour cela, dit l'homme : un monarque magnifique comme il est et une poussière comme je suis ! . . . Est-ce lui qui viendrait à moi ? Est-ce moi qui irais à lui ? . . . Et si même je parvenais à monter jusqu'aux lieux où il habite, pour sûr les sentinelles qui gardent l'entrée de son palais ne me permettraient pas de lui parler. Votre remède, vous le voyez bien, n'en est pas un dont je puisse user. ”

— “ Si fait, dit la dame ; mais il faut en user autrement. Lorsqu'un ne peut s'approcher d'un roi, on lui adresse une supplique. ”

— “ Une supplique, s'écria l'homme ; mais il faut savoir écrire ! mais il faut avoir de quoi acheter du papier timbré ! mais il faut faire apostiller sa requête par quelque personnage influent ! mais il faut la faire parvenir jusqu'entre les mains du roi ! . . . Or je ne sais pas tenir une plume, je ne possède pas l'ombre d'un rouge liard, je ne me connais aucun personnage pour ami, et n'ai pas, continua-t-il avec un sourire amer, le bras assez

long pour pouvoir de si bas présenter ma requête si haut .”

En entendant cette tirade, la belle dame avait regardé son fils, et ils souriaient doucement tous deux.

— “ Je vois, dit-elle, que vous n’êtes guère instruit de ce qu’il vous faudrait connaître pour améliorer votre condition. Vous pourriez être heureux et vous souffrez, faute de savoir comment agir pour obtenir ce qui vous manque. Je le répète encore une fois : c’est au roi qu’il faut vous adresser.

— “ Et moi, encore une fois, répondit l’homme, je répète que je n’en vois pas le moyen.

— “ Le moyen, je vous le donnerai ”, dit la dame.

Et prenant du bout de ses doigts son voile, qui était de fine soie blanche brodée d’étoiles d’or, elle en déchira un des coins.

— “ Voici, dit-elle, qui vous tiendra lieu de papier timbré pour votre supplique. Et quant à l’apostille, c’est mon fils qui s’en chargera.”

Et elle présenta à l’enfant le morceau de soie blanche timbré d’une étoile d’or.

L’enfant découvrit sa poitrine, et posant l’index sur une plaie saignante qu’il avait du côté du cœur, il traça avec son sang un signe mystérieux au bas du lambeau de soie.

— “ Avec cette apostille, dit la dame, vous pouvez demander au roi toutes sortes de biens, sans avoir à craindre aucun refus.

— “ Se pourrait-il ? . . . fit le pauvre homme. Mais ma requête, comment l’écrire et la faire tenir au roi ?

— “ Bien facilement, reprit la dame. Vous vous mettez à genoux, vous courbez le front vers la terre et, appuyant le coin du voile sur votre cœur, vous direz en vous-même et selon votre désir : “ Seigneur, moi qui suis plus misérable qu’un ver de terre, je supplie Votre Majesté de daigner m’accorder telle ou telle grâce.” Et sans l’aide d’aucune main, votre requête se trouvera écrite, et, sans aucune fatigue pour vous, elle ira d’elle-même s’offrir au roi.

— “ Voilà qui est merveilleux, dit l’homme. Et vous m’assurez que de cette manière je puis obtenir du roi toutes sortes de biens ?

— “ Toutes sortes de biens, dit la dame.

— “ De manger à ma faim.

— “ Plus que cela, dit la dame.

— “ De boire à ma soif ?

— “ Plus que cela, dit la dame.

— “ D’être vêtu selon les saisons ?

— “ Plus que cela, dit la dame.

— “ D’avoir une cabane à moi ?

— “ Plus que cela, dit la dame.

— “ Un château avec des terres ?

— “ Plus que cela, dit la dame.

— “ Un palais plein de trésors ?

— “ Plus que cela dit la fame.

— “ Ah ! c’est aller trop loin dit l’homme. Vous me direz tout à l’heure que je puis demander au roi de partager avec lui son royaume.

— “ Oui, dit la dame.

— “ Ah ! Madame, dit l’homme, vous raillez !

— “ Non, dit-elle, je ne raille point, mais demandez avec confiance.

— “ J’en veux faire l’épreuve,” dit l’homme.

Et se jetant à genoux, le front contre terre, et appuyant sur son cœur le coin du voile blanc brodé d’une étoile d’or, il dit :

“ Seigneur, moi plus misérable que le ver de terre, affamé, nu, persécuté et n’ayant pas une pierre où reposer ma tête, moi, ton esclave, je viens, ô Roi des rois, te demander une part de ton royaume.”

A peine achevait-il ces mots que, s’échappant de ses mains, le coin du voile blanc de la dame lui apparut comme une forme ailée.

Sur son front brillait l’étoile ; sur sa poitrine, en lettres de feu, la requête du misérable, et sur son cœur le signe sanglant qu’avec son doigt l’enfant avait tracé.

— “ Je suis, dit la forme ailée, celle qui porte, comme ambassadrice, les suppliques des malheureux au Roi des rois. Puis-je aller ?

— “ Allez,” dit l’homme.

Plus rapide que l’éclair, elle partit ; elle franchit l’espace immense qui séparait la profonde vallée du haut sommet de la montagne ; elle passa par-dessus la triple enceinte qui entourait le palais royal ; les gardes surpris crient sur son passage, les portes d’or s’ouvrent d’elles-mêmes, et, sans rencontrer nul obstacle, elle entre tout droit dans la salle redoutable où, sur un trône formé d’un seul diamant, était assis le Roi des rois. Une blanche colombe, portant une splendide couronne, étendait ses ailes sur la tête du monarque et semblait ne faire qu’un avec lui.

— “ Seigneur, dit la colombe couronnée, d'une voix qui se répandit dans toute l'étendue de la salle immense comme une magnifique harmonie, Seigneur, voici l'ambassadrice du malheureux.

— “ Bienvenue soit-elle, dit le Roi des rois. A sa blancheur immaculée et à l'étoile qu'elle porte au front, je vois qu'elle fut inspirée par ton épouse, ô Esprit ! et à la croix sanglante tracée sur son cœur, qu'elle vient au nom de celui à qui je n'ai rien à refuser.”

Et tandis que le Roi parlait, sur la poitrine de la forme ailée brillait en lettres de feu la requête du misérable :

“ Moi, plus misérable que le ver de terre, moi, ton esclave, je viens, ô Rois des rois, te demander une part de ton royaume.”

— “ Messagère de l'homme, dit le Roi des rois, retourne exaucée.”

Et tandis qu'au bas de la montagne le pauvre, resté seul, attendait, voici qu'un souffle doux et puissant le saisit, l'enlève de terre, et, plus rapide que la pensée elle-même, le dépose au pied du trône royale, à côté duquel se tenait assise la noble dame tenant dans ses bras le bel enfant.

— “ Je l'ai juré, dit le Roi des rois : quoi qu'on me demande, je l'accorde à qui me prie au nom de mon fils. Poussière, règne avec moi.”

Et l'homme tout à coup se trouva assis sur un trône étincelant, mais moins élevé que celui du maître ; un manteau de pourpre brodé d'or l'enveloppait tout entier, et il avait sur la tête une couronne de roi.

.....
 “ Voilà le conte fini, Monsieur le curé, dit ma nourrice.

— Madelon, reprit le curé, des contes dans le genre de celui-ci ressemblent à une sublime histoire, j'en fais de temps à autre, en chaire, mais ils sont moins amusants. Il me semble cependant que vous avez oublié quelque chose.

— Quoi donc, Monsieur le curé ?

— D'abord vous ne nous avez pas dit le nom de la dame et du bel enfant.

— Ah ! cela, Monsieur le Curé, ce n'est pas le conte, c'est la morale du conte.

— Eh ! mais, la morale, Madelon, c'est l'amande tirée hors de sa coquille. Voici de petits gourmands qui ne demandent pas mieux que de manger l'amande.

— Monsieur le curé, dit ma nourrice, m'est avis que l'amande leur semblerait meilleure, si vous vouliez la leur donner vous-même.

— Volontiers, dit le curé ; mais ne va-t-on pas dormir à mon sermon ? Eh bien ! donc, enfants, nous dit-il, ce pauvre, nu affamé, gémissant, si j'ai bien compris Madelon, c'est tout homme vivant en ce monde ; c'est vous, c'est moi, livrés à nos propres forces. La belle dame et le bel enfant qui viennent à sa rencontre et lui offrent conseil et protection, qui pourrait-ce être, je vous prie, sinon la bonne sainte Vierge et le petit Enfant Jésus ? Et le roi de la haute montagne, qui demeure plus haut que le soleil et qui est mille fois plus riche et plus puissant que Salomon, vous l'avez reconnu, j'en suis sûr, c'est Dieu, le vrai Roi des rois. Et le coin du voile blanc de la dame, orné d'une étoile d'or dont elle fait présent au pauvre homme, c'est la foi avec l'espérance. Et ce signe mystérieux que trace avec son sang l'Enfant Jésus, c'est le sceau de la charité, le signe divin de la rédemption. Et cette messagère ailée qui, du fond de notre vallée de larmes, s'élançe du cœur du malheureux et va, par delà les soleils et sans rencontrer d'obstacles, trouver Dieu jusque sur son trône, et, n'ayant à craindre nul refus, réclame de lui pour son esclave une part du céleste royaume, cette forme ailée, cette ambassadrice, comme l'appelle l'Esprit-Saint, qui d'entre vous pourra me la nommer ?

— Moi, moi, Monsieur le curé : c'est la prière.”

André le PAS.

NOUVELLE RICHE

Les grands magasins du “ Printemps ”, à Paris, ont été incendiés, récemment.

Parmi la foule devant les ruines fumantes une dame, émergeant avec perles et brillants, d'une robe somptueuse qu'elle porte sans grâce, cherche à se renseigner sur les effets du sinistre :

— Cette grande incendie a-t-elle aussi détruit le rayon des chapeaux ? demanda-t-elle.

— Le seul renseignement que je puisse vous donner, Madame, répondit un monsieur aux vêtements fatigués, mais à l'allure distinguée, c'est que “ incendie ” est du masculin.

Avantages de la générosité envers les âmes du purgatoire

IL y a des personnes qui appliquent aux âmes du Purgatoire toutes les indulgences qu'elles gagnent ; il en est d'autres, au contraire, qui les gardent toutes pour elles-mêmes, et nul n'a le droit, assurément, de condamner cette manière d'agir. En effet, qui oserait contester à quelqu'un une liberté que l'Église lui accorde ? Grâce à Dieu, je n'ai pas une telle prétention. Néanmoins, je vais librement exposer mon sentiment à ce sujet. Du reste, je m'en tiendrai strictement à ce qu'ont dit sur cette matière les théologiens et les auteurs spirituels.

Si nous abandonnons nos indulgences aux âmes du Purgatoire, le premier fruit que nous recueillerons sera l'augmentation de nos mérites. Des trois prérogatives que Dieu attache aux bonnes œuvres des justes, à savoir le mérite, l'impétration et la satisfaction, la plus grande est le mérite ; car il nous rend plus agréables à Dieu, il resserre les liens de notre amitié avec lui, nous attire des grâces plus abondantes, et nous prépare ainsi une plus grande gloire dans le ciel. Or, celui qui offre pour les âmes du Purgatoire les satisfactions de ses bonnes œuvres et les indulgences qu'il a gagnées convertit ces satisfactions en mérites. Nous devons ajouter qu'il faut, en toute chose, faire ce qui est le plus agréable aux yeux de Dieu, ne cherchant point ce qui conviendrait le mieux à nos intérêts et à nos goûts, mais ce qui plaît davantage au Seigneur. Il vaut mieux plaire à Dieu que de s'épargner des souffrances. Or, un homme qui garde pour lui-même les satisfactions et les indulgences qu'il peut gagner n'a en vue que de s'épargner des souffrances, tandis que celui qui les offre toutes en faveur des âmes du Purgatoire se rend par là même plus cher à Dieu par le raffinement d'amour qui éclate dans cet acte héroïque de miséricorde et de charité.

Quiconque offre les indulgences qu'il gagne en faveur des âmes du Purgatoire, trouvera en elles, dans le ciel, autant d'agents pour veiller sur ses intérêts éternels ; et il vaut mieux, pour

un homme, assurer son salut dans cette vie, au moyen des grâces qu'obtiendront pour lui ses protecteurs célestes, que de se soustraire au risque de faire un séjour un peu plus long dans le Purgatoire.

Quand nous introduisons une âme dans le ciel, nous procurons par elle plus de gloire à Dieu que nous ne pouvons ici-bas lui en donner par nous-mêmes. Tandis que nous nous occupons à manger, à boire, à dormir, à travailler sur la terre, il y a dans le ciel une âme, ou plutôt, j'aime à le croire, des âmes dont nous avons hâté le bonheur, et qui adorent, glorifient sans cesse la majesté et la beauté du Très-Haut avec une perfection indicible.

Cette généreuse dévotion réjouit en même temps et l'Église militante et l'Église triomphante. Grande est la fête dans le ciel quand un élu vient grossir le nombre de ses habitants ; car si les saints voient avec des transports de joie la pénitence d'un pécheur qui peut néanmoins retomber dans son crime, quel doit être leur bonheur quand ils reçoivent dans leur sein un nouveau citoyen qui ne peut plus offenser Dieu ! l'Église militante a aussi sa part de joie ; elle a trouvé un nouvel avocat. Les parents, les amis, la famille de cette âme à jamais bienheureuse, la communauté, la nation à laquelle elle appartient, tous ont lieu de se réjouir de son triomphe. Je dirai plus, tous les prédestinés et la nature entière trouvent un motif de réjouissance dans l'entrée d'un élu au sein de la joie de son Créateur.

L'Amour ne souffre point de délai. Pourrions-nous donc laisser dormir, pendant de longues années peut-être, un trésor qui pourrait servir merveilleusement à la gloire de Dieu et aux intérêts de Jésus ? Pour le présent, nous pouvons n'avoir aucun besoin de nos satisfactions ni de nos indulgences. Oh ! pourquoi tarder à mettre ce talent au service de Dieu en ouvrant tout d'abord les portes du Purgatoire à quelques saintes âmes, qui commenceront, dès ce soir, peut-être, leur délicieux sacrifice de louanges éternelles ?

Enfin j'ajouterai que ce que nous donnons rejait sur nous avec plus d'abondance. D'abord, l'acte même d'une si grande et si généreuse charité est à lui seul une satisfaction pour nos péchés ; car, si une aumône donnée pour soulager un besoin temporel satisfait au-delà de la plupart des autres bonnes œuvres,

quelle est donc la puissance de ces aumônes spirituelles ? Ensuite quiconque sacrifie quelque chose pour la gloire de Dieu en est récompensé au centuple. Le Seigneur nous accordera donc de telles grâces que nous n'aurons qu'un court séjour à faire dans le Purgatoire, ou bien il inspirera à d'autres fidèles la pensée de prier pour nous. C'est un axiome qu'on ne perd rien en perdant pour Dieu.

Le P. FABER.

Les grands revenants

CONTE CANADIEN

(Ecrit pour l' "Apôtre")

CETTE soirée de la Toussaint était merveilleuse. Nous étions partis de Sorel durant l'après-midi, et, après une halte à l'autre extrémité du Lac St-Pierre, nous remontions le fleuve uni comme un miroir dans la direction de Montréal. La nuit maintenant était tout à fait venue. Le calme était immense, solennel. Pas une ride sur l'eau, pas un souffle dans l'air ; de loin en loin seulement, un poisson blanc qui sautait hors de l'eau pour attraper un insecte et qui, en retombant, faisait des cercles qui allaient s'agrandissant.

En face de Verchères nous laissâmes l'embarcation s'en aller doucement au fil de l'eau. J'étais assis à l'arrière et je regardais, sous les rayons obliques de la lune naissante, la statue de la petite Madeleine crânement dressée sur son piédestal de granit.

Soudain ce piédestal parut s'agrandir démesurément et la statue elle-même s'animer et briller d'un éclat très vif. La jeune héroïne avait ses atours de combat, mais sa carabine était jetée à la bretelle et une clarté rayonnait autour d'elle, semblable à un nimbe. Elle allait et venait comme si elle attendait quelqu'un et semblait s'impatienter presque de ne voir rien venir.

Soudain à l'autre extrémité de la plateforme, du côté opposé au donjon qu'elle avait si vaillamment défendu jadis une longue trainée lumineuse apparut qui s'avancait comme un cortège radieux et solennel.

En tête marchait Jacques-Cartier, le navigateur malouin qui alla vers Madeleine et, respectueux, lui rendit ses hommages.

Ensuite Samuel de Champlain qui vint la complimenter de sa vaillance glorieuse.

Puis Monseigneur de Laval qui la bénit paternellement comme la digne héritière de Jeanne d'Arc et Jeanne Hachette.

Vinrent ensuite Dollard des Ormeaux et sa phalange héroïque qui défilèrent, saluant de l'épée comme ils auraient salué un chef.

M. de Maisonneuve s'inclina devant elle et lui offrit, comme à une souveraine, les clés de sa ville. Louis Hébert, vint à elle les deux mains tendues et Marie Rollet la baisa au front.

Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, la Mère Marie de l'Incarnation la serrèrent tour à tour dans leurs bras comme une sœur ou une enfant chérie tendrement.

Mgr de St-Vallier lui donna son anneau d'arméthane à baiser.

Humblement aussi les Pères Lallemant, Jogues, Brébeuf suivaient les prélats et joignirent au sien leur hommage.

Puis ce fut le marquis de Frontenac, puis l'intendant Talon qui apportèrent à Madeleine le plus courtois et le plus déférent des baisemains.

Et la foule resplendissante grandissait toujours se massant sur le vaste carré, sans ordre ni préséance, dans le plus cordial et le plus fraternel groupement.

Bientôt elle s'écarta devant le Marquis de Montcalm entouré du Chevalier de Lévis et d'un nombreux et brillant état major. Iberville vint à son tour, puis Salaberry qui fit le salut militaire et retira sa pipe courte pour crier : bravo ! Enfin ce fut toute la théorie des héros canadiens de la grande guerre, entrés eux aussi dans l'histoire du pays et qui, l'arme au bras, vêtus de Kakhi, ceinturés de leur cartouchière, coiffés du casque d'acier à bords plats, formaient le piquet d'honneur.

Alors Samuel de Champlain s'avança et, au nom de tous, prit la parole.

— Madame, dit-il, soyez remerciée de nous avoir, en cette soirée de la Toussaint, admis à vous saluer et à vous dire notre admiration. Votre exploit vous a valu la gloire, et parmi toutes les vaillantes de la race canadienne naissante vous êtes digne d'admiration. Nous vous acclamons donc et nous vous louons,

heureux, non point d'accroître votre gloire si éclatante, ni d'y rien ajouter, mais de nous unir à l'apothéose qui a consacré à jamais votre renommée.

Et toutes les grandes ombres étendirent leurs mains et entonnèrent un chant triomphal.

Au loin les échos multipliaient par de là le grand fleuve, ces accents vigoureux, si bien que le Canada tout entier paraissait se mettre à l'unisson et chanter, avec les plus grands parmi ses enfants, la petite combattante de Verchères.

Puis, peu à peu, la lueur se mit à décroître, l'air cessa de retentir et la cortège s'éloigna pour bientôt disparaître tout à fait. Le socle reprit ses proportions normales et sur le bloc, la petite Madeleine reprit sa garde séculaire sous son manteau de bronze.

Lorsque, le lendemain, jour des morts j'allai prier au cimetière, je ne pouvais éloigner mon esprit de la vision nocturne et songer sans fierté à tous ces grands revenants constructeurs à jamais glorieux de la Patrie canadienne.

LE VIEUX MÉNESTREL.

LA BIÈRE ABREGÉ LA VIE

Les Allemands ont la réputation incontestée d'être les plus grands buveurs de bière du monde. Ils en font une consommation énorme, et ils en souffrent. Le peuple allemand ne vit pas vieux, comparativement aux autres peuples ; et les médecins attribuent cela à l'usage excessif de la bière. C'est en effet chez les Allemands que l'on rencontre le moins de centenaires. Ainsi en Bulgarie, où la boisson nationale est le lait, l'on rencontre un centenaire par 1,000 habitants, tandis qu'en Allemagne où la bière est la boisson nationale l'on ne rencontre qu'un centenaire par 700,000 habitants.

BON MOT

Madame... venez vite, votre fils s'est blessé et nage dans le sang...

— C'est impossible.

— Pourquoi donc ?

— Parce que mon fils ne sait pas nager !...

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Le monde vu par deux cents degrés de froid

Il y a quelques mois j'étais allé en mission scientifique au Pérou, dans la petite ville de Montan. J'avais choisi ce lieu isolé pour être tranquille dans mes observations et pour le plaisir d'y rencontrer mon ami Pedro de M..., astronome et physicien distingué, directeur de l'Observatoire de Lima.

— J'ai étudié quelque peu les grands froids, me dit mon ami, grâce à une petite fabrique d'air liquide que j'ai installée dans ma cave. Faute de temps et aussi, je l'avoue, parce que mes premières recherches m'ont amené à des résultats un peu effrayants, je n'ai pas encore poussé très loin mon étude. Mais, puisque la question vous intéresse, je vous montrerai mon installation, et votre présence m'encourageant nous pourrions peut-être pousser un peu plus nos investigations.

Le lendemain, nous descendions à sa chambre froide, comme il l'avait appelée.

C'était une petite salle en sous-sol, qui, recevait la lumière extérieure par des hublots à glaces épaisses ; une porte blindée comme celle d'un coffre-fort la fermait, appuyée sur une forte armature caoutchoutée. Les parois étaient entièrement revêtues de tubes à ailettes formant un radiateur dans lequel pouvait circuler un courant de gaz liquéfié, qui amenait un refroidissement progressif de toute la salle et de son contenu.

M. P. de M..., m'expliqua qu'il avait fait confectionner des sortes de scaphandres, résistants, et soigneusement calorifuges, qui permettaient de respirer l'air extérieur et de se livrer à diverses expériences et manipulations, sans craindre les refroidissements, ni les changements de pression.

— Vous avez certainement vu, me dit-il, de l'air liquide, et les expériences curieuses qu'il permet de réaliser, grâce à sa basse température ; mais elles me semblent incomplètes, et j'ai voulu ici voir ce qui se passe, non pas seulement au voisinage d'un corps très froid, mais dans le froid même. J'ai eu d'abord quelque peine à faire mon installation, et surtout à

prévoir ce qui pourrait arriver. Ainsi, vous ne voyez ici qu'un thermomètre peu précis, formé d'une série de tubes contenant des liquides ou des gaz à point de congélation connu ; ils servent de points de repère pour évaluer la température à quelques degrés près.

— Pourquoi, dis-je, n'avoir pas tout simplement un thermomètre à résistance électrique ?

— Ah ! bien, oui, répliqua-t-il, levant les bras au ciel. Je vous montrerai ce que devient la résistance électrique aux basses températures. Ne savez-vous donc pas qu'elle diminue très rapidement pour devenir sans doute nulle à — 273 degrés, que jusqu'à preuve du contraire, on admet comme zéro absolu ? Voyez ce fil de cuivre d'un demi-millimètre de diamètre. A 15 degrés, sous vingt volts, je puis y faire passer un ampère sans qu'il s'échauffe notablement. A — 193 degrés, température de l'air liquide, il y passera 10 ampères ; avec de l'hydrogène liquide, à — 252 degrés, 110 ampères ; avec l'hélium liquide, à — 270 degrés, un million d'ampères ! Concevez donc que ce petit fil, simplement parce qu'il est refroidi à — 270 degrés, peut sans en être incommodé, véhiculer 27,200 chevaux vapeur ! Allez donc faire un thermomètre avec cela... Mais d'ailleurs, vous jugerez vous-même. Installons-nous et commençons. Je vous avertis que je mélangerai de l'hydrogène liquide à mon air pour tâcher d'atteindre et de dépasser — 200 degrés.

Nous revêtîmes nos vêtements spéciaux, qui communiquaient par un petit téléphone. La porte fut fermée, et les radiateurs mis en circulation. Presque aussitôt, un brouillard nous envahit, qui se déposa en givre sur les tubes ; c'était la vapeur d'eau qui se condensait. Successivement, divers tubes se congelèrent : le cyanogène, à — 34 degrés ; l'acide azotique, à — 47 degrés ; le chloroforme, à — 70 degrés, etc. Un peu plus tard, un brouillard apparut de nouveau, qui se résolut en givre comme le premier, cependant que l'acide carbonique se solidifiait dans son tube, vers — 90 degrés. Puis ce fut le tour du chlore, — 102 degrés ; de l'alcool, — 130 degrés ; du bioxyde d'azote, — 167 degrés... A ce moment mon compagnon alluma, au moyen d'une résistance électrique, un bec Bunsen ; au-dessus, il se forma un petit panache de fumée blanche, qui retombait

en fine neige — “ C'est l'acide carbonique ”, fit-il.

Puis il jugea bon de me montrer quelques phénomènes curieux. D'abord une série de ressorts à boudin formés de métaux divers : étain, zinc, plomb, aluminium. Ils étaient devenus aussi élastiques que s'ils étaient faits avec le meilleur acier. Mais, ayant pris un bout de tuyau de plomb, il le laissa tomber de sa hauteur sur le sol, où il se brisa en mille miettes, comme s'il eût été de cristal. Il me montra ensuite un fil de fer très mince, de 7-10 de millimètre de diamètre, fixé au plafond, muni à son extrémité inférieure d'une forte poignée. Il y attacha successivement quatre poids de 20 kilogrammes, puis il s'y suspendit lui-même, et je restai stupéfait de ne point le voir choir avec ses poids. — “ C'est de l'acier doux à 25 kilos, me dit-il ; il peut résister en ce moment à 300 kilos par millimètre carré. ” L'ayant délesté, il prit un petit morceau de tube de caoutchouc, devenu dur comme du marbre ; il en frappa d'un coup sec le fil qui tomba aussitôt en morceaux. Je n'avisai alors de toucher des fleurs, placées dans un vase de cristal ; l'eau n'était qu'un bloc, mais les fleurs avaient conservé leur aspect et leurs couleurs ; au premier contact, vase et fleurs tombèrent en poussière, en faisant entendre un petit bruit métallique.

Mon ami me montra qu'il pouvait écrire sur une ardoise avec un crayon de mercure extrait du tube d'un thermomètre ; puis il alluma au bec Bunsen un fil transparent comme du verre, qui se mit à brûler avec la flamme éblouissante de l'acétylène, en dégageant un filet de fumée noire.

La température baissait toujours. Un épais brouillard se forma, puis une sorte de pluie se rassembla sur le sol en flaques bleuâtres. “ L'oxygène ”, dit P. de M. Et le bec Bunsen cessa de brûler. Puis nouveau brouillard, et nouvelle pluie. “ L'azote, reprit-il. Nous sommes à — 195 degrés ”. Et voici que l'air étant condensé, nous étions dans une atmosphère très raréfiée, si bien qu'entre les fils électriques qui couraient aux angles de la salle, des lueurs bleuâtres commençaient à jaillir, comme dans un gigantesque tube de Geissler. Nous fûmes bientôt enveloppés de fluide électrique, dont nous ressentons les effets malgré nos vêtements isolants. Le froid ayant atteint les conducteurs, leur résistance diminuant rapi-

dement, le courant qui les traversait devenait de minute en minute plus intense. Les lampes à argon ayant éclaté par suite de la pression intérieure, des arcs de longueur démesurée s'établissaient d'une douille à l'autre, du métal fondu tombait dans l'oxygène liquide en gouttelettes qui brûlaient instantanément en lançant des gerbes d'étincelles ; un brouillard opaque d'air liquéfié commençait à envahir la face intérieure des glaces à travers lesquelles nous regardions, et, je ne sais ce qui serait encore arrivé si P. de M. n'avait à ce moment, pris de peur, rétabli la communication avec l'air extérieur et coupé le courant...

— Eh ! bien, me dit-il, quand nous fûmes revenus à des conditions plus normales, qu'en dites-vous ?

— C'est, répondis-je, que je ne suis pas très pressé d'aller faire mon voyage dans la lune, si les choses s'y passent ainsi.

— Je crois plutôt, reprit-il, qu'il ne s'y passe rien, et qu'il ne peut y avoir là-haut que des cailloux inertes ; sans quoi, du jour à la nuit, songez à tous les phénomènes qui se passeraient et dont ce que nous venons de voir ne donne qu'une faible idée. Ce serait l'anarchie, la bataille perpétuelle entre les éléments.

Louis LECARME.

L'AGE DE GRAND'PERE

On vient de raconter à la toute petite Lise l'histoire du déluge, une histoire qui s'est passée, comme chacun sait, il y a longtemps, longtemps, longtemps.

Lise en est restée perplexe, et tout à coup la voilà qui s'exclame :

— Mais, grand'papa, tu n'étais pourtant pas dans l'arche !

— Sûrement non, ma petite...

— Alors, comment se fait-il que tu n'aies pas été noyé ?

Un vieil employé de ministère se plaignant amèrement d'avoir été mis à la retraite :

— Je n'étais pourtant pas bien gênant ; je n'allais jamais à mon bureau.

Chemin faisant...

— Je te souhaite...

— Voyons, qu'est-ce qui te prend ?

— Imagine-toi que mon patron est en fête, c'est-à-dire qu'il est dans son jour de l'an. Chez les Juifs, le premier janvier arrive le premier octobre. C'est pour partager dignement les joies de mon patron que je te la souhaite bonne et heureuse.

J'ai rétorqué, chemin faisant...

— Moi, je te souhaite :

D'examiner ton porte-monnaie dix fois avant de le vider.

De ne pas signer d'écrit sans l'avoir parfaitement compris.

De ne pas croire que la connaissance de l'anglais est nécessaire au salut de la race française.

De craindre les compliments en temps d'élection ; c'est qu'on te demande quelque chose que tu regretteras.

De fuir les plaideurs pour l'instruction obligatoire ; de construire des écoles, de payer largement les instituteurs et les institutrices et les canadiens ne se feront jamais tirer l'oreille pour peupler les maisons d'éducation.

De faire passer les taxes municipales et scolaires ainsi que la dîme avant la taxe sur les amusements.

De t'abonner au journal catholique.

De tenir ton bout quand tu seras dans la bonne voie.

De ne pas te rire de la Providence ; il y a là-haut plus fin que toi.

De te défier de Satan qui sans être aussi fin que le bon Dieu, ne cesse pas moins de te surveiller.

De couper sur tes dépenses, afin que, lorsque tu n'auras que le poêle à chauffer, l'hiver prochain, tu puisses vivre de tes économies.

De prier le bon Dieu qui ne laisse pas sans secours qui l'aime.

Tu pourras passer ces souhaits à ton juif, si le cœur t'en dit, chemin faisant...

E. du KATOR.

Le Messager.



SUR LE LAC SAINT-SACREMENT.— Tableau de Kensett.

Les sept dormants

***'ÉTAIT un soir d'automne. Par un
 C beau clair de lune, trois bergers,
 C précédés de leur troupeau, descen-
 *** daient la pente du mont *Celius*. Le
 son des clochettes des brebis avait quelque
 chose de triste, comme un rire forcé. De
 temps en temps, les chiens noirs s'arrêtaient
 avec terreur auprès des sources, que les ray-
 ons de la lune peuplaient de fantômes. Au
 bas de la colline, brillait la cité d'EPHÈSE,
 arrosée par les eaux du Caystre, dont la
 nappe argentée allait se perdre dans une
 mer couverte de brouillards.

— Voyez, dit un des bergers ; le palais
 impériale est éclairé... je vous disais bien que
 Décus arriverait demain.

Soudain, à un angle de la route, tous trois
 s'arrêtèrent, pâles de frayeur, en même temps
 que les chiens se mettaient à aboyer furieuse-
 ment, comme si une bande de loups enragés
 vint attaquer le troupeau : spectacle effrayant !
 sept spectres blancs priaient, à genoux, sur
 le haut d'un rocher.

Le plus jeune des bergers, qui était le plus
 brave, se disposait à avancer, hostile et décidé,
 vers ce groupe étrange, qui semblait de marbre,
 quant tout à coup il éclata de rire :

— Ce sont les sept chrétiens ! s'écria-t-il.

Et il se rapprocha de ses compagnons qui,
 à leur tour, riaient de bon cœur de leur folle
 terreur.

Alors, ils rejoignirent en courant leur trou-
 peau qui était déjà loin, et ils entrèrent dans un
 bois de cyprès.

Maximien, Malchus, Marcius, Denys, Jean,
 Sérapion et Constantin, les sept chrétiens qui
 priaient au clair de lune, étaient des jeunes
 gens de seize à dix-neuf ans, à la figure pâle
 et amaigrie par la pénitence, aux yeux grands
 et doux. Leurs traits avaient une grâce toute
 juvénile, et leurs mains blanches, dont les
 doigts conservaient encore la marque d'anneaux
 et une odeur de parfums exquis, attestaient la
 noblesse de leur origine. Ils étaient éphésiens.
 Ils avaient tous vécu dans les palais de mar-
 bre, dormi sur des lits de plume, porté des
 tuniques brodées, marché sur la mosaïque de
 péristyles fastueux, où des jets d'eau chantaient
 entre des arbustes d'Arabie.

Notre-Seigneur Jésus-Christ était apparu un
 jour à Maximien et lui avait dit :

— L'or est la couleur du feu qui consume
 tout ; ceux qui ont des yeux, y verront les
 flammes de l'enfer ! Si tu veux reposer la tête
 sur mon sein, rassemble tes richesses, distribue-
 les aux pauvres... Éveille tes amis, dis-leur de
 faire de même. Marche ensuite avec eux dans
 les voies de la simplicité, et avec eux tu arri-
 veras aux portes du ciel...

A peine la divine vision s'était-elle évanouie,
 que Maximien s'en alla, de porte en porte,
 éveiller ses amis qui dormaient dans l'erreur.
 Mais presque tous le reçurent avec dédain et
 raillerie, amollis qu'ils étaient par une existence
 dépravée. Six seulement consentirent à l'ac-
 compagner ; ils abandonnèrent leur palais à
 son exemple, distribuèrent leurs richesses aux
 pauvres, et s'en allèrent dans les solitudes, où
 ils vivaient en extase, visités par les anges,
 protégés par les lions qui les regardaient avec
 des yeux doux comme ceux des agneaux.

Tant que Philippe vécut, les sept chrétiens
 continuèrent leurs pratiques de dévotion, sans
 que personne songeât à leur faire du mal. Mais
 dès que le Sénat eut proclamé empereur Décus,
 la persécution la plus violente succéda à cette
 douce paix. L'implacable Décus ordonna en
 effet de tourmenter les sectateurs du Christ de
 toute sorte de manières : ce fut la septième et
 la plus cruelle des persécutions.

A partir de ce moment, chaque fois que ces
 élus du Seigneur descendaient dans la ville, les
 païens assouvissaient sur eux leur haine sata-
 nique ; ils les lapidaient, les accablaient d'ou-
 trages et blessaient leurs chastes regards par
 les images les plus obscènes. Eux, cependant,
 se vengeaient par une douceur inaltérable ; ils
 souriaient à ceux qui leur jetaient des pierres ;
 ils n'opposaient pour toute défense que le
 glaive de l'innocence et de la charité.

Cette nuit-là, lorsque le bruit des clochettes
 du troupeau se fut perdu dans le lointain,
 Maximien se leva et dit à ses compagnons :

— L'empereur Décus arrivera demain. Son
 palais est déjà illuminé. Étant donné la haine
 qu'il porte au nom chrétien, nous devons nous
 attendre à mourir. Préparons-nous donc au
 martyre : il sera pour nous bien doux puisqu'il
 nous unira pour toujours à Dieu ! Pleins d'es-
 pérance, ne nous cachons pas, et n'attendons
 pas qu'il nous découvre : allons plutôt nous

placer sous ses yeux, afin qu'il nous voie et qu'il nous fasse souffrir... Levez-vous, et entrons tous ensemble dans la cité !

Ils se levèrent. Au moment de marcher à la suite de leur saint compagnon, l'un des chrétiens, Denys, fit cette observation :

— Sans doute, rien n'est plus doux que le martyre, si, comme je le crois, les supplices de la terre doivent nous obtenir une gloire éternelle... Mais, en allant volontairement au devant de la mort, ne sommes-nous pas inhumains, puisque nous ne cherchons que notre propre bien ? Il me semble que nous n'avons pas encore assez travaillé ni assez souffert, pour mériter la récompense de l'immortelle félicité. Au lieu de courir à la mort, je crois que nous devons la fuir : car ainsi nous pourrions servir le Seigneur, convertir ceux qui sont plongés dans l'erreur, consoler les affligés, secourir les faibles...

— Tu as raison, Denys, dit Maximien. Mais si le désir de la mort, que nous éprouvons tous, n'était pas conforme à la volonté de Dieu, Il ne l'inspirerait certainement pas à nos âmes.

— Et si Dieu nous montre des chemins différents, répliqua Denys, c'est pour nous avertir que nous devons nous recueillir dans la méditation, avant d'en choisir un seul. Pour moi, je pense que nous devons préférer la vie ; car, en vivant, nous augmentons le nombre des fidèles, et nous soulageons beaucoup d'infortunes ; au lieu qu'en cherchant la mort, nous hâterons pour nous seulement la conquête des délices du ciel. Il n'est donc pas juste que, dans notre propre intérêt, nous ne fassions rien de plus pour la gloire de Dieu et pour le bien de nos frères.

— Tu te trompes, répondit Maximien ; notre mort glorifiera le Seigneur plus que notre vie ; l'effusion de notre sang amollira les cœurs les plus durs.

Ces paroles, prononcées avec un accent inspiré, persuadèrent tous les esprits. Denys parut acquiescer en se résignant au sentiment de Maximien, et les autres, s'agenouillant de nouveau, s'écrièrent, pleins d'enthousiasme et les yeux levés vers le ciel :

— Seigneurs, donne-nous la patience et le courage !

Marcus, dans l'ardeur de l'extase, disait qu'il entendait des chœurs angéliques tout près de lui.

Vêtus de blanc, les sept chrétiens descendirent le flanc de la montagne, heurtant et trébuchant à chaque pas, tant ils étaient affaiblis par les macérations et par les jeûnes.

Les Goths, comme un simon infernal, s'étaient rués, avec furie sur les provinces d'Illyrie, de Thrace et de Macédoine, y faisant couler des ruisseaux de sang. Priscus, commandant des légions impériales, s'était vendu traîtreusement à l'ennemi, et fait proclamer empereur. Ce fut alors que Décimus envoya son fils contre les barbares qui avaient à leur tête Priscus ; mais les défaites du prince furent telles, que l'empereur, à la nouvelle de la prise de Philippopoli, vint en personne combattre les rebelles et eut le bonheur de les mettre en complète déroute.

Avant de rentrer à Rome, Décimus, désireux de prendre un peu de repos, résolut, de passer quelques jours à Éphèse, jolie et voluptueuse cité, où les lauriers-roses étaient toujours fleuris, et où les mœurs étaient sensuelles, molles, efféminées...

Le lendemain de l'arrivée de Décimus à Ephèse ; les sept chrétiens, qui, depuis la veille, n'avaient fait que prier, se sentirent mourir de faim... Leurs sacs à aumônes étaient vides, et, des arbres de la montagne, ne pendait aucun fruit sauvage.

Malchus, qui était le plus valide, se leva et dit :

— Attendez un peu... j'irai à la ville et je rapporterai ce qu'il nous faut.

Et, s'affublant de guenilles, se barbouillant de terre pour avoir l'air d'un mendiant, il prit le chemin d'Ephèse.

Quand il eut disparu, Denys, dit à ses compagnons :

— A ce que nous avons entendu, Décimus ne restera que fort peu de temps dans la cité. Son départ sera la fin de la persécution, qui, du moins, sera moins violente. C'est pourquoi, nous ne tarderons guère à recommencer nos travaux d'évangélisation auprès des infidèles...

— Mon plan, dit Maximien, consistait à aller nous poster en face du palais impérial et à y entonner une hymne sacrée, quand Décimus apparaîtrait sur la terrasse. L'empereur, irrité de notre courageux défi, n'aurait pas hésité un instant, et aurait ordonné de nous crucifier... Ah ! quelle délicieuse et glorieuse mort, si

nous mourions sur une croix comme Notre-Seigneur Jésus-Christ !

— Ne déplore pas notre sort, répliqua Denys ; si nous vivons, c'est que le Seigneur le veut ainsi.

Mais Maximien s'était agenouillé de nouveau, et les bras levés, s'écriait en contemplant le ciel :

— O adorable Jésus, préparez-nous le plus douloureux des martyres, pour que nous soyons vraiment dignes de votre amour ! Faites que nous endurions toutes les souffrances que vous avez endurées ; faites que notre sang coule à flots, et que nos corps soient si couverts de blessures, qu'ils ressemblent à des jardins émaillés de roses.

Les autres, et Denys avec eux, s'agenouillèrent aussi et prièrent :

— Adorable Jésus ! permets que nous soyons martyrisés !

Et ils demeurèrent immobiles, pensant avec plaisir à toutes sortes de supplices : au gril, à la croix, à la lapidation.

La lune était déjà haute, quand Malchus revint, pâle, défiguré, les yeux défaits, les mains tremblantes ; l'expression de ses traits et son attitude inquiétèrent vivement ses compagnons.

— Quelles nouvelles, apportes-tu ?

Malchus, posant à terre le sac des provisions, répondit :

— On a élevé en face du palais sept croix, sur lesquelles nous serons attachés demain. A ce que j'ai entendu dire, on viendra nous saisir ce matin même.

Maximien ne put contenir son allégresse :

— Béni et loué soit Dieu !

Mais Denys parla ainsi :

— Écoute-moi un peu, Maximien. Si Dieu nous prévient à temps de ce qui nous menace, ne serait-ce pas pour que nous nous éloignons de nos ennemis et que nous profitons de son avertissement ?

Les six autres se regardaient, perplexes.

— Si nous ambitionnons une grande récompense, continua Denys, nous devons la gagner par un grand sacrifice comparable à celui de la vie. Les haines brûlent plus que les flammes, les trahisons blessent plus que les clous, les ingrattitudes éloignent plus que les pierres. Sur le gril, sur la croix, ou au fond d'une citerne, on meurt vite, et la mort, dit-on, devient

agréable ; mais le supplice de la vie est lent, de jour en jour plus cruel, de jour en jour plus insupportable : le cœur ne se brise pas d'un seul coup, il se brise peu à peu.

— Tu as raison, Denys, tu as raison, dit Maximien . . . Mais alors que devons-nous faire ?

Denys répondit :

Fuir ! Prenons quelque nourriture, dormons quelques instants et, aussitôt que nous aurons repris des forces, fuyons à travers ces montagnes . . .

Les sept chrétiens mangèrent, puis ils se cachèrent dans le fond d'une grotte voisine, qui était creusée dans le roc, et ils s'y endormirent d'un profond sommeil.

Quand les soldats de Décius arrivèrent auprès de la grotte, il faisait grand jour. Les sept chrétiens dormaient paisiblement.

Un des soldats dit à ses compagnons :

— Demeurez ici en sentinelle pendant que je vais à la ville. Si le spectacle de sept crucifiés peut intimider quelques chrétiens, il est certain, d'un autre côté, qu'il exalte la foi du plus grand nombre et qu'il produit des conversions soudaines, chez ceux qui professent notre religion. Je crois même que le prestige de nos dieux aurait tout à gagner si, au lieu de crucifier ces sept jeunes gens, nous les enfermions dans la grotte où ils dorment. Ainsi leur mort fera moins de bruit, mais elle sera plus terrible. Je vais exposer mon plan à Décius et je reviendrai sans tarder.

Et il partit.

A son retour, alors que le soleil était dans toute sa force, les sept chrétiens dormaient encore.

— Décius a approuvé mon idée, dit le soldat. Et, sans perdre un moment, ils commencèrent à boucher l'orifice de la grotte avec d'énormes blocs de pierre, entre lesquelles ils mirent des bandes de cuir de rhinocéros, où était gravée la sentence du martyr, et d'où pendaient des sceaux d'argent à l'effigie et au nom de l'empereur Décius.

Ce travail fini, les soldats revinrent tranquillement à Ephèse . . . Sous un soleil ardent, de blanches colombes, passaient dans les airs . . .

Cent quarante-quatre ans plus tard, sous le règne du pieux empereur Théodose le Grand, se leva l'hérésie de ceux qui niaient la résurrection. Blessé dans son orthodoxie, Théodose devint triste ; il passait les jours et les nuits

à se macérer, à prier et à verser des torrents de larmes.

A cette époque, un homme d'Ephèse, qui avait beaucoup de troupeaux, fit bâtir sur le mont Célius un vaste hangar pour abriter ses bergers. Or, il arriva qu'au milieu de la construction, les pierres vinrent à manquer, ce qui obligea les ouvriers à prendre celles dont s'étaient servi les soldats de Décius pour emmurer les sept chrétiens. La démolition de ce mur fut achevée par une belle soirée de printemps.

A peine les ouvriers avaient-ils quitté leur travail pour revenir dans leurs maisons, que les sept jeunes gens, qui n'étaient pas morts, mais endormis, se réveillèrent du prodigieux sommeil dans lequel le Seigneur les avait plongés. Il se saluèrent comme s'ils n'avaient dormi que quelques heures, n'ayant pas conscience du grand miracle qui s'opérait en leur personne.

Maximien, dans une illusion complète, regarda le ciel plusieurs fois et dit :

— A en juger par la hauteur de la lune, je vois que nous avons dormi bien peu... Nous pouvons nous reposer encore quelques heures parce que les soldats de Décius ne viendront pas avant le matin, et il n'est pas encore minuit.

— Reposez-vous tant que vous voudrez, répondit Malchus. Quant à moi, je vais à la ville chercher des provisions pour notre fuite : car, vous le voyez, nos sacs sont vides, et nous ne savons pas quels déserts il nous faudra traverser.

Malchus partit, et ses compagnons restèrent en prière.

Malchus allait entrer dans la ville, quand il fut tout stupéfait de voir une croix de pierre qui surmontait la Porte des Piscines. Serait-ce un miracle ou un rêve ? Cette croix a poussé là tout d'un coup... Et Malchus regardait, étonné, interdit...

Sous cette douce impression, il entra dans la ville. Là de nouveaux spectacles surprirent ses yeux émerveillés. Les rues étaient changées ; il ne connaissait pas les palais qu'il rencontrait ni les personnes qu'il voyait. Au lieu de temples païens, il n'apercevait que des églises que les passants saluaient avec respect.

— Quel est cette ville ? demanda Malchus à un vieillard.

— C'est la ville d'Ephèse.

Doutant de ce qu'il voyait, se croyant sous l'empire d'une inexplicable hallucination, Malchus avançait toujours, quand il vit de la lumière dans une petite boutique, où il entra pour acheter quelques pains.

— Voyez dit le marchand, en montrant aux personnes présentes les six oboles que Malchus lui donnait, ce jeune homme a certainement trouvé un trésor : voyez la monnaie avec laquelle il me paie.

Les pièces passèrent de main en main.

— Quand as-tu trouvé ce trésor ? où l'as-tu trouvé ?

Et comme Malchus persistait à affirmer qu'il n'avait trouvé aucun trésor, on l'attacha avec une corde et on le conduisit devant Antipater, gouverneur de la cité, qui était dans son palais avec l'évêque S. Maxime.

Là, Malchus affirma qu'il avait reçu cette monnaie de son père, dont il indiqua le nom ; mais, comme personne ne connaissait cet homme, on commença à le prendre pour un fou et on voulut l'effrayer en le menaçant de la prison.

— Où est Décius ? demanda Malchus.

— Il y a longtemps qu'il est mort.

— Pourquoi me trompez-vous ? Comment Décius serait-il mort depuis longtemps, puisque hier il a fait préparer sept croix pour nous crucifier, moi et mes compagnons ?

Malchus se mit alors à raconter comment Décius les persécutait, et ses paroles avaient un tel accent de sincérité, de douceur et de conviction, que tous cessèrent de le regarder comme un menteur, et qu'ils le considérèrent plutôt comme un être surnaturel.

Lorsque Malchus eut fini de parler, Antipater lui dit :

— Si tout cela est vrai, mène-nous à la grotte où sont restés tes compagnons.

— Venez, dit Malchus.

Et il partit en avant, suivi du gouverneur, de l'évêque et d'une multitude de personnes, à la lueur des torches.

Quand ils entendirent le bruit des pas et qu'ils aperçurent la lumière des torches, les six dormants, qui se regardaient, inquiets du retard de Malchus, dans l'ignorance du prodige extraordinaire qui s'accomplissait, se prosternèrent la face contre terre, et crurent que leur dernière heure avait sonné. Aussi leur surprise

fut-elle grande, lorsque, au lieu des cruels soldats de Décius, ils virent apparaître des personnages paisibles, suivant respectueusement un saint évêque, dont la croix de pierre brillait au-dessous de sa barbe blanche, et dont la mitre resplendissait comme un dôme lointain au soleil couchant.

Malchus cria à ses compagnons :

— Louons le Seigneur, mes frères, qui nous a choisis pour publier sa toute puissance ! Nous avons dormi pendant 144 ans et nous sommes comme si nous avions dormi une heure. Louons le Seigneur !

Tous se prosternèrent en adoration, frappant leur poitrine et poussant de grands cris.

S. Maxime se retourna vers ceux qui le suivaient et dit :

— Agenouillons-nous aussi et prions ! Voyez comme le temps, qui triomphe de tout, a été vaincu par ces jeunes hommes. Voyez ! leur figure est fraîche comme des roses.

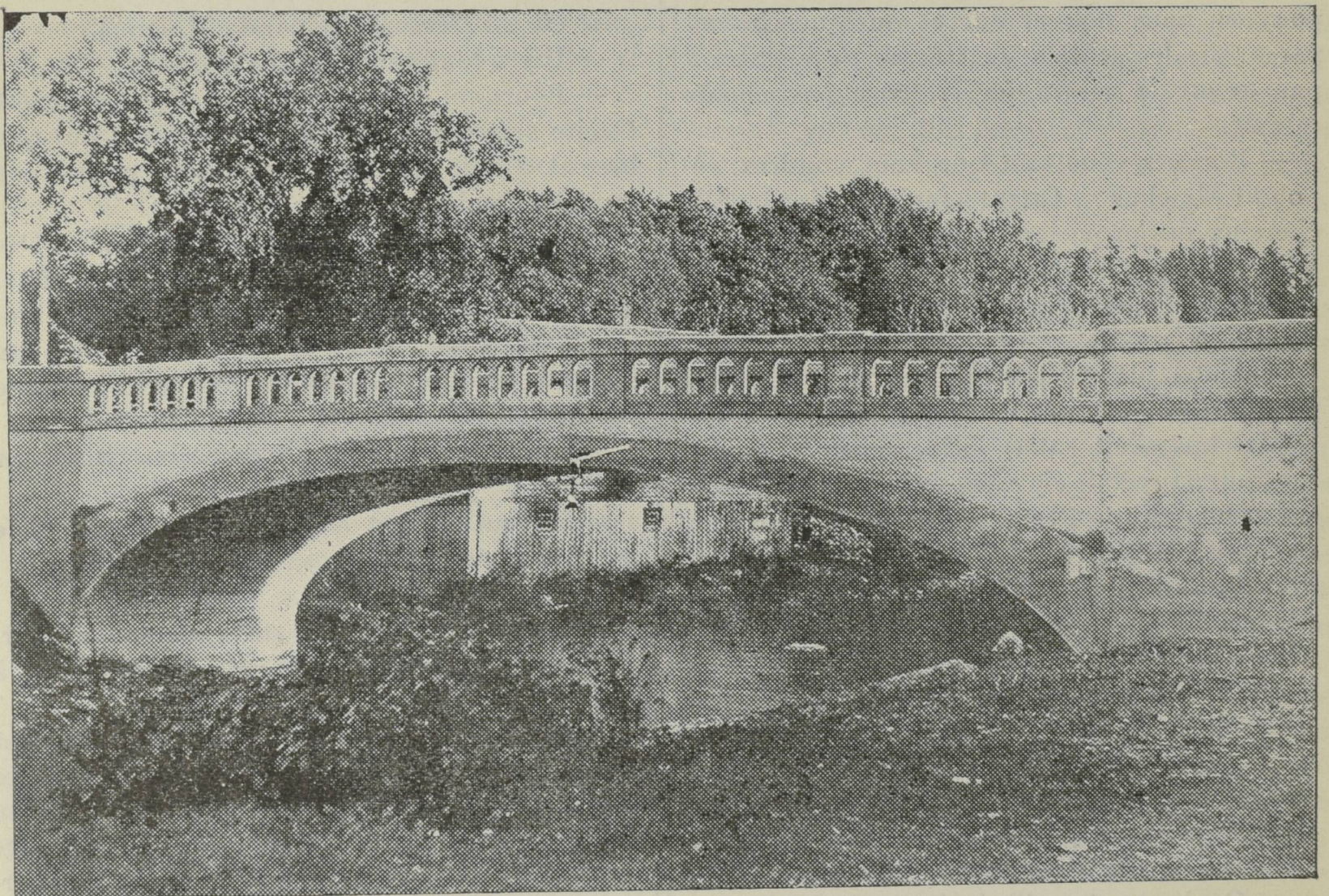
Tandis que tous rendaient grâce à Dieu pour un tel miracle, Antipater trouva dans les décombres les bandes de cuir de rhinocéros, sur

lesquelles Décius avait fait graver sa cruelle sentence. Le gouverneur les lut avec stupéfaction, et, après qu'elles eurent passé de main en main, celui qui jusque là était resté dans le doute s'agenouilla comme les autres.

En apprenant cette nouvelle, Théodose alla visiter les *sept dormants*, leur baisa humblement les pieds, et leur donna toutes les richesses qu'il portait sur lui, afin qu'ils les distribuassent aux pauvres. Estimant cette caverne plus précieuse que son palais de Byzance, ce sol plus doux que son lit d'or et de pourpre, et ce dur pain plus savoureux que les mets raffinés qu'on lui servait dans des plats d'or ornés de pierreries, il resta dans cette grotte pendant trois jours, jusqu'à ce que, à la fin du troisième, le *sept dormants* se mirent à pâlir et moururent doucement comme s'ils s'endormaient de nouveau.

Par l'ordre de Théodose, leurs corps furent ensevelis dans des cercueils d'or.

EUGENIO DE CASTRO.



PONT EN BÉTON CONSTRUIT AU VILLAGE DES AULNAIES

A propos de "Maria Chapdelaine"

EN arrivant à Paris vers le milieu de mai, j'eus le plaisir de voir, étalé à toutes les devantures des libraires, un livre d'allures modestes où, sur une couverture d'un vert maladif, se détachaient en lettres noires ces deux mots : *Maria Chapdelaine*.

Le sincère et charmant livre de Louis Hémon avait fait son chemin. Il était devenu le livre dont on parle, le livre qu'il faut avoir lu.

La grande presse lui consacra des articles élogieux. Nos critiques oubliant que le roman était déjà édité au Canada et qu'il avait jadis paru en feuilleton dans le *Temps*, semblèrent découvrir à la fois Hémon, le Canada français et les Canadiens de Québec.

Pour tous mes amis de France, j'étais le débarqué, le Canadien, et il ne se passait pas de jour sans que quelqu'un ne me demandait :

— Vous avez lu *Maria Chapdelaine* ?

— Est-ce vraiment cela le Canada ?

Certes, j'ai lu *Maria Chapdelaine*. Ce livre me fut prêté dès mon arrivée à Québec par un Père Jésuite, qui avait goûté le charme prenant de cette idylle, où s'épanouit toute la poésie du terroir canadien.

Louis Hémon était bien préparé par ses origines celtiques à comprendre et à aimer le Canada français. Il retrouva au pays de Québec la foi robuste et mystique de la Bretagne, la vie simple, le respect de la tradition, le bon sens et la saine gaieté de nos paysans de l'Ouest. Tout de suite il aima les grands horizons laurentiens. Il voulut mieux connaître cette population canadienne si proche de la nôtre, et il s'en alla en chemineau, visitant les villes et les villages, faisant causer les ouvriers et les paysans, veillant le soir dans les fermes. Puis il fit mieux encore. Pour vivre de la vraie vie canadienne, il se "loua" chez un "habitant" qui possédait une terre là-haut, dans la région du lac Saint-Jean, sur la lisière de la forêt farouche et impénétrable qui attire le Canadien comme l'Océan attire le pêcheur d'Armorique.

Il connut les rudes labeurs du défricheur, la chaleur accablante des étés, le froid brutal des

hivers, la tiédeur de la maison close quand le vent du Nord hurle au dehors, les longues courses, les joyeuses veillées où la gaieté, la finesse, l'esprit, la joie de vivre de la race éclate en des chansons, des histoires, des rires et des danses.

C'est alors que Hémon écrivit *Maria Chapdelaine*. Il ne fit guère que raconter ce qu'il avait vu et entendu. Il dessina des personnages avec lesquels il avait vécu. Le père Chapdelaine existe bien avec sa carrure d'athlète, ses yeux clairs et vifs, ses allures de bon colosse ! Tout le monde sait à Québec qu'il s'appelle "Bédard" et habite maintenant Péribonka avec sa femme (qui n'est point morte comme Hémon nous le fait croire), et ses fils qui portent bien les noms pittoresques de Da-Bé et Tit-Bé. Maria, l'héroïne, était, dans la réalité la sœur de Mme Bédard et je sais qu'elle est entrée l'an passé chez les Sœurs grises de Québec.

Si l'on cherchait bien, on pourrait mettre un nom sur toutes les figures qui vivent dans le roman. Du reste, il faut bien l'avouer, les modèles ne se sont point tous reconnus dans les peintures du romancier, et, lors de l'inauguration du monument de Hémon à Péribonka, plusieurs se plainquirent d'avoir été portraicturés d'une façon qui ne leur semblait pas avantageuse ! Avaient-ils tort ou raison ? je ne saurais le dire ! Cependant, deux des silhouettes esquissées par Hémon sont, à mon avis, inexactes et mal vues : ce sont celles du docteur et du curé.

Je connais un grand nombre de médecins de campagne canadiens ; quelques-uns ont l'abord fruste et simple de fils de paysans habitués à la vie des villages, mais sous cette écorce parfois rugeuse on découvre toujours un esprit cultivé, au courant des nouvelles scientifiques, une sérieuse expérience et un savoir réel.

De médecins intelligents et instruits, Hémon fait, à tort, des médocastres ignorants.

Le curé n'a pas eu plus de chance. Hémon n'étant pas un catholique pratiquant, n'a pas été mis en contact avec le clergé canadien. Il ne l'a vu que de loin et il s'est trompé. J'ai voulu savoir quel était le curé dont parle Hémon, et j'ai appris que c'était un homme très ouvert, aimant les voyages et les livres. Louis Hémon, imbu des préjugés anticléricaux qui

faussaient l'esprit de tant de Français il y a une quinzaine d'années, ne s'est pas donné la peine d'y regarder de près. Il a simplement dessiné un type de curé tel qu'il le concevait, le faisant ressembler aux âmes simples et frustes qui l'entouraient.

Il n'en reste pas moins vrai que *Maria Chapdelaine* est un délicieux roman, d'une forme très attachante, souvent très pure, dans lequel sont peints, avec une admirable vérité, certains types canadiens. Car là encore, il ne faudrait pas s'y tromper. Il ne faudrait pas prendre les paysans de Hémon pour des Canadiens, au sens général de ce mot.

Hémon, au contraire, fait vivre devant nos yeux une famille appartenant à cette classe restreinte qu'on appelle les défricheurs, les colons

La mentalité de ces paysans épris d'aventures, aimant à lutter contre la forêt inviolée, vivant isolés dans leurs concessions, est bien différente, et cela se conçoit, du caractère pondéré, sociable, économe, du véritable habitant, vivant grassement sur une belle terre, entouré de sa parenté et de ses amis.

Le grand mérite de Hémon et sa grande originalité lui viennent de ce qu'il fut l'un des premiers Français qui aient profondément compris et sincèrement aimé les choses et les gens du "pays de Québec".

Maria Chapdelaine a révélée à nos compatriotes un coin de l'âme canadienne si vibrante, si pareille à la nôtre, malgré la distance et le temps écoulé.

Le livre de Hémon sera l'un des anneaux de la longue et forte chaîne qui, dans le domaine des esprits, attache la vieille France d'Europe à la jeune France d'Amérique.

A. LARRIEU.

LES DEUX AUVERGNATS

Deux auvergnats étaient couchés dans la même chambre ; l'un dit à l'autre :

— Gros Pierre ?

— Eh bien !

— Dors-tu ?

— Pourquoi ?

— C'est que si tu ne dormais pas, je t'emprunterais un écu.

— Je dors.

La manne dans le désert

LE RÉCIT DE LA BIBLE

LES Israélites sortis d'Égypte depuis six semaines, et errant dans le désert de Sin, regrettent les viandes et le pain qu'ils avaient jadis en abondance et se plaignent à Moïse de mourir de faim. Le Seigneur promet au législateur de leur donner de la chair à manger le soir même, et de leur faire pleuvoir des pains du ciel le lendemain matin : *pluam vobis panes de caelo*. Le soir un vol innombrable de cailles s'abat sur le camp et tout autour, Le lendemain, c'est la manne.

"Le matin une couche de rosée s'étendit autour du camp. La surface de la terre en était couverte ; c'était quelque chose de menu et comme pilé au mortier, qui ressemblait à de la gelée blanche. Ce que voyant les enfants d'Israël se dirent les uns aux autres : "*Man-hu*", c'est-à-dire : "Qu'est-ce que cela ?" Car ils ignoraient ce que c'était. Moïse leur dit : "C'est le pain que le Seigneur vous donne à manger."

Le mot manne, rappelant le cri d'admiration poussé par les Hébreux à la vue de cette nourriture céleste, en devint le nom ordinaire. La manne fut comparée par eux pour la couleur à de la gelée blanche ; pour les dimensions aux petites graines de coriandre ; pour la consistance et la transparence à des grains de gomme aromatique ; pour le goût à des gâteaux de farine au miel. Néanmoins l'Écriture nous dit qu'elle s'accommodait pour le goût au désir de chacun, ce qui veut sans doute dire qu'elle était très agréable.

Il fallait la ramasser le matin, car lorsque la chaleur du soleil était venue, elle se fondait. Chacun en prenait ce qui lui était nécessaire pour la journée, car le lendemain, matin elle était corrompue et les vers s'y mettaient. Le sixième jour on en ramassait une double mesure qui se conservait le lendemain, car, le jour du Sabbat, il n'y en avait pas. Cette nourriture tomba ainsi du ciel pendant les quarante années que les Hébreux passèrent au désert, de leur sortie d'Égypte à leur entrée dans la terre de Chanaan. Ils avaient aussi la chair de leurs troupeaux et du blé dont ils pouvaient faire du pain ordinaire, mais en

petite quantité. Ils se plainrent de la manne aux débuts, parce que c'était un peuple turbulent et murmureur, mais bientôt ils s'y affectèrent, et ils gardèrent dans les générations suivantes, un souvenir reconnaissant et fier de ce bienfait du Seigneur envers leur race.

L'EXPLICATION NATURALISTE

Un miracle, répété tous les jours pendant quarante ans, voilà qui est absolument inadmissible pour les rationalistes. Aussi ont-ils essayé de l'expliquer naturellement. Ils ont prétendu que la manne était le produit d'un arbrisseau, le *Tamaris gallica*, dont une variété qui croît dans la presqu'île du Sinaï, est précisément appelée *Tamaris mannifera*, le Tamaris porte-manne. Cet arbrisseau exsude une gomme mielleuse, qui pend comme une goutte de rosée et tombe à terre. Les Arabes la recueillent et la mangent en l'étendant sur du pain. Elle a le goût et l'arôme du miel, et ils lui donnent le nom de manne. Elle se garde des mois et des années. Il est évident que le nom de manne que porte la gomme du tamaris, ne prouve nullement son identité avec la nourriture des Israélites dans le désert, car c'est un nom que les Arabes lui ont donné, précisément parce qu'elle a une vague similitude avec la manne de la Bible.

D'autres auteurs ont identifié la manne avec le produit de différentes autres plantes : le sainfoin épineux, qui exsude lui aussi une gomme sucrée, appelée manne de Perse, mais qui est rare dans la presqu'île Sinaïtique ; un lichen, *decanora esculenta* dont les grains pulvérulents sont comestibles et mangés par les Kurdes et les Tartares ; un champignon, *tuber niveum*...

Mais ces identifications ne supportent pas l'examen.

RÉFUTATION DE L'HYPOTHESE NATURALISTE

1° Les produits de ces plantes n'auraient jamais pu nourri la multitude de deux millions de personnes, que formaient les Israélites dans le désert. Le tamaris est celle de ces plantes qui abonde le plus en Arabie. Or, d'après Burchardt (*Travels in Syria*, p. 601)—, il ne fournit que cinq ou six cents livres par an, et Stanley (*Sinaï and Palestine*, 1868, p. 26), estime que

toute la manne de la presqu'île, n'aurait pas suffi à nourrir un seul homme pendant six mois : combien moins deux millions d'hommes pendant un an !

2° Si la manne avait été le fruit d'une plante, les Hébreux n'auraient pas été si étonnés en la voyant, et ne se seraient pas écriés, *Man-hu?* Qu'est-ce que ceci ? Louis de Laborde dit judicieusement : " Si elle eût découlé naturellement des arbres, ils n'auraient pas considéré ce fait comme un plus grand miracle que la vue des dattes qui pendent des palmiers, des grenades qui ornent les grenadiers, des oranges qui dorent les orangers." (*Commentaire géographique sur l'Exode et sur les Nombres*. Paris, 1841, p. 96.)

3° Si la manne avait été le produit d'une plante, comment Moïse aurait-il pu dire, et les Hébreux répéter qu'elle tombait du ciel ? Comment le Psalmiste et l'auteur de la Sagesse auraient-ils pu chanter qu'elle était le pain du ciel, le pain des anges ?

4° La manne, avait des propriétés surnaturelles que n'auraient pas eues les fruits ou les graines d'un arbre ou d'une plante. Une plante n'observe pas le Sabbat. Or, la manne tombait six jours de la semaine mais jamais le samedi.

5° La manne végétale aurait frappé les Hébreux dès leur arrivée dans le désert, tandis qu'elle apparaît inopinément, un beau matin, six mois après leur sortie d'Égypte, exactement le lendemain du jour où ils se plaignent de leur nourriture. Elle disparaît au bout de quarante ans, quand ils n'en ont plus besoin.

6° La manne du désert se corrompait et engendrait des vers au bout de vingt-quatre heures, sauf la mesure que l'on ramassait le sixième jour : celle-ci restait incorruptible pendant quarante-huit heures. Celle que l'on a recueillie dans l'arche d'alliance y est restée intacte jusqu'à l'époque de la captivité.

CONCLUSION

Le prodige de la manne dans le désert est un des événements principaux de l'histoire des juifs. L'Écriture le raconte avec un grand luxe de détails matériels, précis et minutieux, preuve de l'importance qu'elle y attache. Il y a donc là tout d'abord un fait historique d'une

réalité objective incontestable, autrement le récit sacré ne serait qu'un mensonge.

Il y a de plus un miracle proprement dit. Nous avons vu que l'explication naturaliste est absolument inadmissible, et qu'elle ne cadre pas avec des faits qu'elle prend comme bases. De plus les caractères attribués à la manne sont surnaturels au premier chef et naturellement inexplicables.

Enfin c'est un miracle de premier ordre. Il y a là, chaque jour, pendant quarante ans, une formation ou une création de matière qui demande la toute puissance divine.

Cette importance de la manne s'explique par l'importance du mystère dont elle est le symbole, c'est-à-dire de l'Eucharistie. Les juifs ont vu Jésus multiplier les pains. Ce miracle leur fait penser à la manne qui leur apparaît comme un bien plus grand prodige, puisqu'elle donnera un pain céleste. Jésus répond qu'il leur donnera un pain plus précieux et plus nourrissant, qui sera sa propre chair. En effet la manne de Moïse n'a pas empêché leurs pères de mourir, tandis que celui qui mangera sa chair sera préservé de la mort et vivra éternellement. L'Eucharistie est, au sens transcendant, le plus ineffable des miracles ; elle méritait bien d'avoir pour figure prophétique un miracle merveilleux comme celui de la manne.

■ ■ ■
Revue des Objections.

Un dur-à-cuir

En 1562, l'armée royale assiégeait la ville de Rouen, occupée par les protestants.

Un gentilhomme normand, François de Civille, commandait une compagnie de cent hommes dans la garnison. Blessé dans un assaut d'un coup d'arquebuse à la tempe et à la mâchoire droite, la balle sortant par derrière, Civille tomba du haut du rempart dans le fossé. Il était onze heures du matin.

Inanimé, on le plaça côte à côte avec un autre soldat, et on les enterra tous les deux.

A la nuit tombante, le jeune domestique du capitaine, désireux de donner à son maître une sépulture plus honorable, demanda au gouverneur de Rouen, M. de Montgomery, la per-

mission d'aller l'exhumer. Ayant découvert les deux cadavres, il ne put d'abord reconnaître lequel était celui de M. de Civille, tant les visages étaient défigurés par le sang et la boue. Il allait se retirer, quand l'éclat d'un diamant appartenant à son maître mit fin à ses incertitudes. Il prit le corps souillé, l'emporta au bord d'un ruisseau, où il lava ses plaies, et rentra dans la place avec son fardeau. Chemin faisant, il le trouva chaud. Il fit venir des chirurgiens. Ceux-ci affirmèrent que le gentilhomme était mort. Sans les écouter, le brave serviteur coucha son maître dans son propre lit et le veilla.

Civille y demeura cinq jours, sans faire un mouvement, mais brûlant de fièvre. Des parents se décidèrent à venir le voir ; des médecins finirent par le panser. On lui fit avaler un peu de liquide en lui desserrant les dents. La fièvre continua. Le onzième jour elle commença à tomber. La ville fut prise d'assaut. La fièvre revint plus forte qu'auparavant.

Des soldats entrèrent pour piller la maison ; ils eurent pitié du malade ; mais un officier des gardes écossaises vint occuper le logement, et ses domestiques jetèrent le pauvre capitaine sur une misérable paille, dans une mauvaise chambre.

François de Civille avait un frère que ses ennemis cherchaient pour le tuer à la faveur des troubles. Ayant pénétré dans l'appartement, ils ne trouvèrent pas leur homme, mais, par désir de vengeance, ils jetèrent le blessé par la fenêtre.

Tombé sur un tas de fumier, le malade y demeura trois jours et trois nuits, en chemise et en bonnet de nuit. Au bout de ces trois jours, un parent vint prendre de ses nouvelles.

— On l'a jeté par la fenêtre, lui dit une vieille femme

Le parent alla au fumier et trouva Civille guéri de sa fièvre, mais mourant d'inanition. Il le fit transporter dans son château, à une lieue de Rouen.

Au bout de quelques mois, guéri, ingambe, le capitaine rejoignait son régiment.

EPHEMERIDES CANADIENNES

OCTOBRE 1921

1.— Les Sœurs de la Charité, de St-Jean, N. B., établies depuis quinze ans à Prince-Albert, Sask., où elles dirigent un hôpital et un orphelinat, viennent de fonder un Rosary Hall, à Regina, pour les jeunes filles catholiques, principalement celles de l'École Normale.

3.— Un autre canadien français vient d'entrer dans le ministère fédéral, c'est M. André Fauteux, avocat de Montréal. Il est assermenté, ce matin, comme Solliciteur-Général.

4.— Le Collège des Frères Maristes à St-Grégoire de Montmorency est complètement détruit par un incendie. L'institution comptait 9 religieux et 350 élèves.

— Le treizième parlement du Canada est dissous officiellement. La mise en nomination aura lieu le 22 novembre prochain et les élections générales, le 6 décembre.

— Sir James Longheed, premier ministre intérimaire, en l'absence du premier ministre qui est en tournée dans les provinces maritimes, lance le manifeste politique du T. Hon. M. Meighen.

— L'hon. M. T.-A. Crerar, chef du parti des Fermiers ou Progressistes, commence sa campagne électorale par une grande assemblée à Brandon, Maniboba.

5.— Le Sénateur Robertson rend publiques les mesures prises par le gouvernement fédéral pour remédier à la crise du chômage. Le gouvernement s'engage à payer le tiers des travaux entrepris par les municipalités d'accord avec les gouvernements provinciaux.

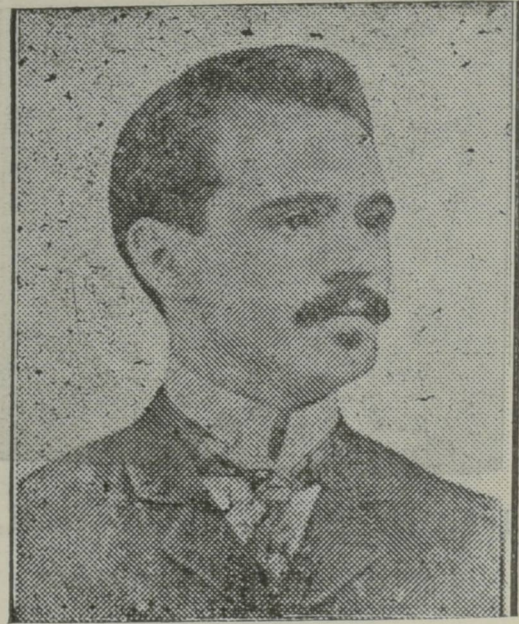
— M. l'abbé Delâtre, du diocèse de Lille, en France, sera, cette année, le prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame de Montréal.

6.— La Compagnie Bell a maintenant 12,000 appareils téléphoniques dans notre ville, ce qui représente en fils une longueur de 31,290 milles. Le Bureau Central donne chaque jour de 85,000 à 90,000 communications locales et 1,200 communications de longue distance. Ce bureau compte 290 employés et paie \$150,000 de salaire par année.

7.— Mme Florence Seymour Bell, de Montréal, une graduée de l'Université McGill, vient d'être admise au Barreau de la Nouvelle-Écosse.

— Les pertes par le feu, au Canada, dans le cours de septembre dernier, s'élèvent au chiffre de \$2,410,030.

8.— Après dix jours d'enquête et de discussion, le Bureau d'enquête et de conciliation constitué à cet effet à Montréal finit par



L'Hon. M. André FAUTEUX,
le nouveau Solliciteur Général
du Canada.

effectuer une entente temporaire entre les compagnies de chemin de fer et les syndicats de cheminots : ceux-ci acceptent, sous réserve, la réduction de salaire de 10 à 12 p. c., décrétée au mois de juillet, en attendant une sentence définitive des autorités au sujet de ce conflit.

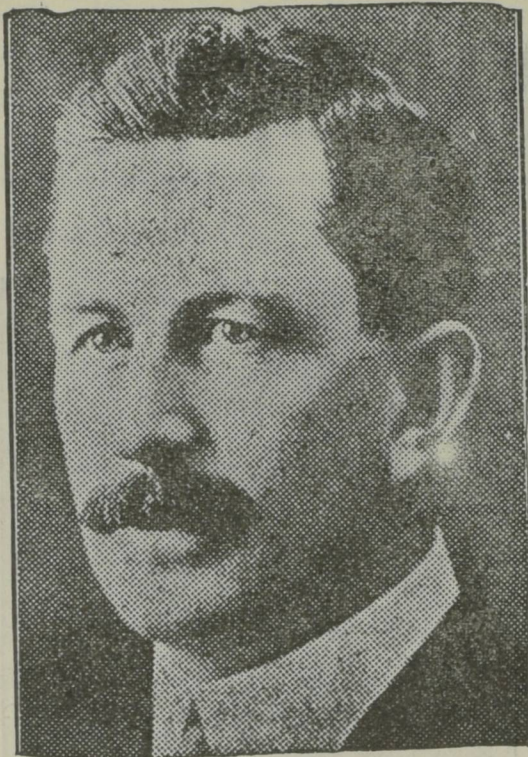
10.— Par un vote de deux contre un, la province du Nouveau-Brunswick se prononce en faveur de la prohibition absolue, jusqu'à l'interdiction d'importation de boissons alcooliques.

— Le directeur de la commission administrative du Réseau National Canadien, M. D.-B. Hanna, est tout fier de pouvoir annoncer que, pour le mois d'août dernier, les recettes brutes de cette administration ont été en excédent des frais d'exploitation.

12.— Le fonds de secours en faveur des victimes du feu de la ville d'Aylmer, P. Q., atteint le chiffre de \$31,000; la commission spéciale nommée à cette fin va commencer à en faire la distribution parmi les ayant droit.

15.— On annonce que Sir Lomer Gouin se portera candidat dans la division Laurier-Outremont, aux prochaines élections fédérales.

17.— Leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy sont actuellement à Québec. Ils visiteront dans le courant de la semaine les communautés religieuses de notre ville.



L'HON. M. T.-A. CRERAR,
chef du parti *Progressiste*.



SA GRANDEUR MGR J.-H. PRUD'HOMME
évêque de Prince-Albert et de Saskatoon.

18.— L'hon. Médéric Martin, conseiller Législatif, est réélu maire de Montréal, contre M. Luc Rochefort, par une majorité de 30,124 voix.

19.— Au Monument National de Montréal, rempli à déborder de ses partisans, M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, étudie la situation politique de notre pays. Il condamne l'attitude des deux anciens partis et laisse transparaître une préférence pour les Progressistes.

20.— On annonce de Montréal que l'usine de pulpe chimique que la compagnie Riordon possède à Kippawa, au pied du Lac Témiscamingue, va bientôt reprendre ses opérations après un arrêt de six mois.

24.— S. G. Mgr McNeil, archevêque de Toronto, dans une conférence faite au Canadian Club de cette ville, affirme que la province d'Ontario, n'observe pas les prescriptions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, au sujet du régime scolaire, et que les catholiques de cette province ne sont pas traités avec justice, tant pour les taxes qu'ils paient au trésor public que pour les allocations qu'ils en reçoivent.

— Au cours d'une lettre pa torale, S. G. Mgr Spratt, archevêque de Kingston, Ont., dénonce aussi, de son côté, le régime scolaire d'Ontario, au point de vue de la fausse situation faite aux catholiques. "Aucun catholique, expose Mgr Spratt, n'est libre de payer ses axes scolaires en faveur de ses propres écoles, et en des milliers de cas, il est impossible pour les catholiques de soutenir les écoles de leur choix.

— La "Bluenose", goélette de pêche canadienne, gagne le championnat international en devançant la "Elsie", sa concurrente américaine.

26.— On a érigé récemment à Blaine, sur la frontière canado-américaine entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington un arc de la Paix pour commémorer le centenaire de la paix entre le Canada et les États-Unis.

— La rumeur voudrait que le Trésorier provincial de Québec, l'hon. M. Mitchell, démissionnerait de ce poste pour entrer dans l'arène fédérale, et qu'il serait candidat libéral dans la circonscription Saint-Antoine de Montréal.

28.— Dans la cathédrale de Saint-Boniface, Son Excellence Mgr Pietro di Maria donne l'onction épiscopale à Mgr Prud'homme, le nouvel évêque de Prince-Albert et de Saskatoon. Après le sacre, la réception en l'honneur de Mgr Prud'homme a lieu au Collège des Jésuites de St-Boniface.

30.— La rupture d'un barrage qui servait à une mine détruit presque en entier le village de Bretanna Beach, en Colombie-Britannique. On évalue à 40 le nombre des noyés.

31.— On annonce que les chemins de fer Nationaux ont un surplus de plus d'un demi-million pour leurs opérations de septembre dernier. Pour le mois correspondant l'année dernière, le déficit avait été de \$4,113,783.



ARC DE LA PAIX

Erigé à Blaine entre la frontière de la Colombie-Britannique et l'État de Washington, pour commémorer le centenaire de la paix entre le Canada et les États-Unis.



Causeries Scientifiques



La machine humaine

LE GÉNÉRATEUR DU MOUVEMENT

* * * *ES* muscles sont élastiques. Ils agissent
 * * * *L* en grossissant leur masse centrale,
 * * * pendant que leurs extrémités tendi-
 * * * neuses restent constamment ce qu'elles
 sont. Voilà ce que nous avons vu dans notre
 dernière causerie.

Mais sous quelle influence les muscles subissent-ils ces modifications ; comment, de mous et de flasques qu'ils sont au repos, deviennent-ils soudain ces organes durs et rigides qui soulèvent de si lourds fardeaux ?

Voilà ce que nous allons voir aujourd'hui.

Et d'abord reportons-nous, pour les besoins de notre démonstration, à l'usine centrale de quelque compagnie électrique. Il y a là, à portée de la main d'un homme, des commutateurs ; de l'extérieur partant des fils métalliques qui, après avoir parcouru des distances plus ou moins considérables, se relie à des dynamos au repos. L'homme, en abaissant une manette, lance soudain le courant dans un fil. Celui-ci, sans que son apparence en soit modifiée, le transporte ; et soudain les puissantes dynamos se mettent à tourner, et d'immenses usines entrent au même moment en pleine activité.

Le muscle, tout comme la dynamo, se met en mouvement sous une influence centrale, qui lui est transmise par les véritables fils électriques que sont les nerfs.

La dynamo au repos a tous ses éléments constitutifs : aimants, bobines. Il lui manque, pour donner sa mesure, le courant qui est sa vie. Ce courant, on ignore sa nature exacte ; mais on constate son existence et sa puissance.

Le muscle au repos, le muscle vivant s'entend, possède aussi tous ses éléments, c'est-à-dire ses fibres longitudinales, qui deviendront globulaires au transversales sous l'influence de l'excitation nerveuse, et engendreront le mouvement. Il

attend lui aussi le courant pour donner sa mesure.

Mais ici ce n'est pas un employé préposé à cette fin qui agit. C'est le cerveau, d'où originent tous les nerfs moteurs ; le cerveau que nous avons assimilé au début de cette étude, à la cabine du mécanicien.

* * *

Le bras est au repos. Le cerveau veut le mettre en mouvement. Par un seul acte de volonté, et instantanément l'influx nerveux descend du cerveau, et par les nerfs qui commandent les muscles du bras, fait mouvoir ce dernier. L'objet en vue est saisi, avec plus ou moins de force, et le bras continue de le pousser à droite ou à gauche, en haut ou en bas, à le rapprocher ou à l'éloigner, suivant ce que le cerveau commande.

Mais comment se produit cet effet ?

Par une puissance assimilable à l'électricité, et aussi obscure qu'elle, encore que plus parfaite, mais plus lente dans son action : car, d'après des expériences, le courant nerveux ne parcourrait pas plus que cent vingt pieds par seconde.

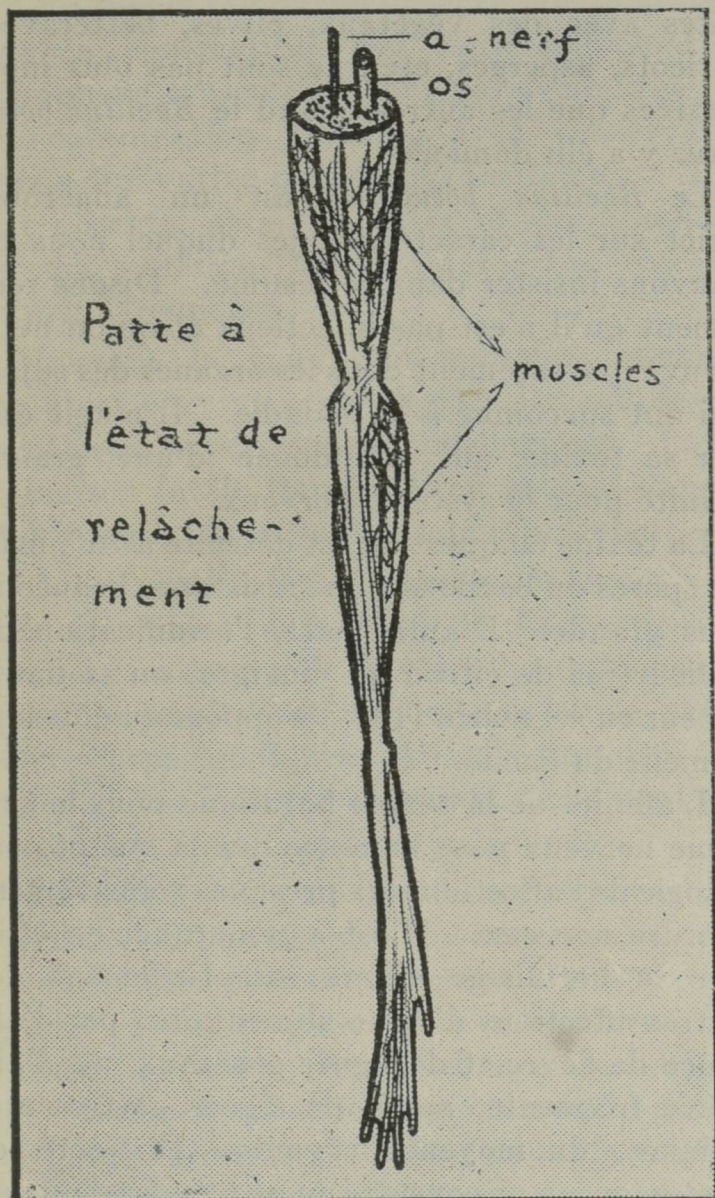
* * *

Laissons pour le moment de côté le courant nerveux, sur lequel nous aurons occasion de revenir plus tard, pour essayer de nous rendre compte de sa façon d'agir sur les muscles.

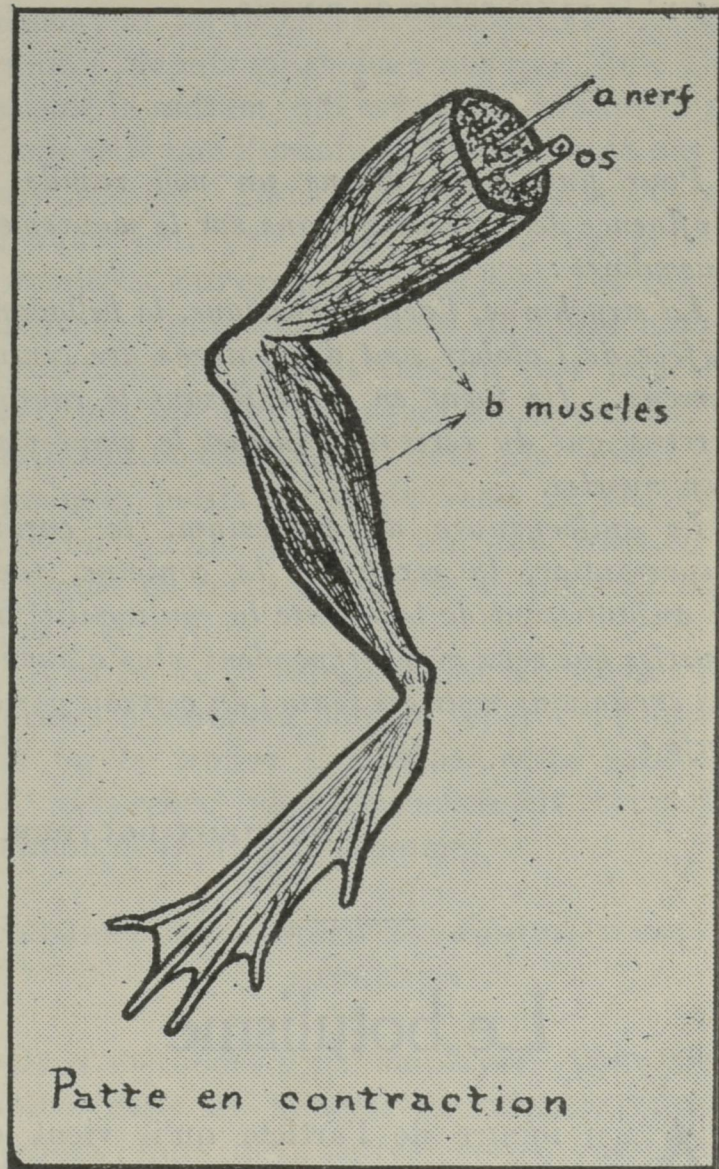
Ceux-ci sont excitable d'une manière qu'on n'a pas encore réussi à déterminer exactement, — laquelle des fonctions physiologiques connaît-on à fond ? — mais dont on a découvert certaines règles, grâce à des expériences aussi patientes qu'ingénieuses, où l'agent excitateur était l'électricité, et l'objet d'expérience la grenouille, animal à sang froid et pour cela à mouvements généralement lents et à contractilité peu énergique mais plus durables que chez les animaux à sang chaud.

Ainsi la classique patte de grenouille représentée sur la figure ci-contre est flasque lorsqu'on la laisse à elle même. Mais si l'on applique un courant électrique sur le nerf A, ou sur le

muscle B, ou à la fois sur le nerf A et sur le muscle B, la patte se contracte comme si l'animal était vivant. Seulement la contraction est plus énergique lorsque le courant est appliqué sur le nerf, meilleure distributeur d'énergie.



travail. Cette fatigue musculaire dépend de l'accumulation de substances produites par la contraction, et dont les principales sont le sucre et l'acide lactique ; elle est due aussi à la consommation exagérée de l'oxygène.



Nous ne nous attarderons pas à discuter les théories des savants sur la manière dont se produit l'excitabilité musculaire. Les uns la placent dans la fibre musculaire elle-même, les autres dans les ramifications nerveuses microscopiques qui s'épanouiraient dans ces fibres. Les uns et les autres ont sans doute raison dans une certaine mesure.

Quoiqu'il en soit, cette contractilité musculaire augmente ou diminue suivant des causes diverses. Elle s'épuise d'abord par l'action, ce qui explique la sensation de fatigue que nous ressentons après un travail suffisamment prolongé ; muscles et nerfs ont besoin de se refaire. Le lendemain d'un travail ardu, la courbature ressentie, et qui rend les mouvements difficiles, sinon tout à fait impossibles, est encore une conséquence du

La fatigue peut aller jusqu'à l'impuissance complète du muscle, lorsque le travail a été trop longtemps soutenu. Essayons, par exemple, de tenir à bout de bras un poids assez lourd. Au bout de quelques minutes il faut un effort de plus en plus considérable pour arriver au même résultat. La faiblesse augmente constamment pour s'accompagner bientôt de douleur, puis, c'est l'impuissance complète. Le bras tombe comme s'il était mort. Le peuple traduit cette situation dans son langage imagé lorsqu'il dit : Je suis mort de fatigue.

Il est remarquable de voir que le muscle fatigué change de réaction chimique. D'alcalin qu'il était à l'état normal, il devient de plus en plus acide, à mesure que la fatigue l'envahit. Il y a aussi une analogie frappante entre la rigidité musculaire, conséquence de la courbature, et la

ridité cadavérique. La première dégénérerait facilement en la seconde, si le sentiment de la fatigue ne suspendait pour un temps le travail exagéré des métamorphoses intra musculaires, et si le départ des produits de contraction, et l'apport de l'oxygène par le sang ne déterminaient la restauration du muscle.

* * *

Pour finir nous dirons un mot rapide de l'influence de certains poisons sur le mouvement musculaire :

La strychnine, l'acide prussique, la belladone, la fève de Calabar sont des poisons des centres nerveux. Ils tuent en anéantissant le courant nerveux qui du cerveau transmet le mouvement aux muscles.

Le sulfocyanure de potassium, le curare, l'upas-antiar, la veratrine, la conicine, tuent en anéantissant de telle sorte la contractilité des muscles que ceux-ci ne répondent plus à aucune des excitations motrices venues du cerveau par les nerfs.

LE VIEUX DOCTEUR.

Le botulisme

AU DÉBUT de l'article qu'il vient de publier dans la *Presse Médicale*, M. P.-L. Marie fait remarquer avec juste raison que le botulisme est généralement traité dans nos livres classiques d'une façon très insuffisante. Or, il s'agit là d'une affection très grave, puisque la mortalité oscille entre 30 et 60% et qui menace un grand nombre de consommateurs de conserves. Il est donc des plus intéressants de passer en revue en résumant ce travail, les notions que nous ont fournies sur ce sujet les plus récents travaux.

Le botulisme, est une maladie que l'on contracte en mangeant des aliments de conserve. Fait curieux, ce sont surtout les conserves faites en famille qui occasionnent ces accidents et non les conserves industriellement préparées, en raison de la haute température atteinte dans cette dernière préparation et du soin que l'on a de rejeter avant la vente les récipients en mau-

vaise condition et notamment les boîtes soufflées. Un certain nombre d'épidémies, cependant, sont dues à des conserves industrielles. D'autre part, il faut renoncer à l'idée généralement admise que le botulisme ne peut être causé que par des conserves carnées. Celles qui sont faites avec des végétaux, olives, betteraves, haricots, asperges, etc., ne sont pas plus inoffensives que les autres quand le *Bacillus botulinus* y a élu domicile.

Le *Bacillus botulinus* est un anaérobie strict sur les caractéristiques duquel nous ne pouvons insister dans ce résumé. Disons seulement qu'il n'est pas infectieux et qu'on ne le trouve que rarement dans les organes des sujets qui ont succombé à la maladie. Il n'agit que par sa toxine, qui est douée d'une grande affinité pour le système nerveux.

La toxine en question est détruite à 70°, mais les spores du bacille ont une résistance beaucoup plus grande. D'autre part, l'acidification du milieu (jus de citron ou vinaigre) ou sa haute teneur en sel marin (10%) s'oppose au développement du bacille.

L'affinité de la toxine botulique pour le système nerveux nous annonce que la symptomatologie de l'affection sera presque exclusivement d'ordre nerveux. Il est à remarquer en effet que le botulisme diffère essentiellement des autres affections d'ordre alimentaire, par l'absence de fièvre et de signes généraux, par l'absence fréquente, aussi, de signes gastro-entériques, du moyens bruyants. Du côté de l'estomac, on ne constate guère que des douleurs assez vagues, quelquefois des vomissements qui sont rares. La constipation, par contre, est de règle; due à l'inhibition des fonctions motrices du tube digestif, elle résiste à toutes les médications et s'accompagne parfois de distention de l'intestin par les gaz, d'origine identique. Ces quelques signes digestifs apparaissent après une certaine période de latence qui peut durer de vingt-quatre heures à deux ou trois jours.

Les symptômes principaux du botulisme apparaissent à la suite de ces manifestations gastro-intestinales et ce sont des symptômes neuro-paralytiques.

Les premiers en date sont les troubles oculaires ; il y a vision trouble des objets proches, chute de la paupière, ptosis, strabisme, névralgie de l'œil. On constate ensuite une sécheresse absolue de la bouche, de la gorge et des

fosses nasales, de la paresse de la langue, assez souvent de la paralysie des muscles du voile du palais et du pharynx, d'où difficulté d'avaler et cette paralysie gagne fréquemment les muscles du larynx, d'où voix plus ou moins éteinte.

En même temps, on observe une diminution de la contractilité des muscles volontaires (faiblesse musculaire, sans paralysie vraie), de l'incoordination motrice, avec conservation, mais diminution des reflexes tendineux. Appétit absente, abolition de la sécrétion sudorale et des sécrétions lacrymale et lactée, rétention d'urine fréquente.

Lorsque la mort doit survenir, nouveaux troubles portant sur la respiration qui devient accélérée, superficielle et dyspnéique. La terminaison fatale se produit en général dans les 4 à 8 jours qui suivent l'empoisonnement.

A ce tableau, il faut joindre les signes négatifs, très utiles pour établir le diagnostic différentiel : absence de fièvre, d'exanthèmes, de troubles sensitifs et intellectuels et de phénomènes spasmodiques. Diagnostic peu aisé dans les cas isolés, mais rendu facile par l'allure souvent épidémique des accidents.

La prophylaxie du botulisme repose sur la stérilisation parfaite des conserves qui doivent toujours être portées au moins à 100% centigrade. Dans les conserves à la saumure, celle-ci devra avoir une richesse d'au moins 10% en sel. Si l'on emploie le vinaigre pour la conservation des aliments, la teneur en acide acétique devra être supérieure à 2%. On devra, d'autre part, rejeter impitoyablement de la consommation toute conserve suspecte par son aspect, notamment celles qui présenteront une odeur rance même légère ou des signes de fermentation (bulbe de gaz, couvercle bombé). Ne pas consommer crus les aliments qui se prêtent aux fermentations anaérobies : saucisses, viandes salées, poissons salés, conserves de viande, etc.

Comme traitement, purgatifs salins, injections d'eau physiologique dans le rectum et sous la peau, pour calmer la soif et rétablir les urines ; strychnine à haute dose pour combattre la défaillance du système nerveux ; pilocarpine pour parer à la disparition de la sécrétion sudorale. Une sérothérapie antibotulique est à l'étude, qui a déjà donné de bons résultats dans l'expérimentation chez les animaux.

Le radium

USINES PARADOXALES

Depuis vingt-cinq ans que Becquerel a découvert les propriétés radioactives de l'uranium ; depuis vingt-deux ans que Mme Curie a isolé le radium, qui est encore beaucoup plus radioactif que l'uranium, il s'est fondé des usines étranges. Dans leurs vastes locaux entrent chaque jour par pleins wagons les matières premières, minerals, combustibles, réactifs chimiques ; puis quand après de longs mois de traitement le produit facturé sort pour être livré aux laboratoires scientifiques ou bien aux hôpitaux et cliniques, il tient tout entier dans quelques petits tubes de verre ne contenant chacun qu'un gramme ou une fraction de gramme de cette substance au pouvoir magique : le radium.

A cause de sa rareté et des laborieuses opérations nécessaires pour la séparer du minerai où on la trouve éparpillée, cette substance si recherchée vaut actuellement près d'un million de francs par gramme.

COMMENT ON DÉPISTE LE RADIUM DANS LES MINÉRAUX

Deux méthodes sont employées pour reconnaître dans un minéral la présence tant du radium que des autres corps radioactifs, uranium, thorium, actinium : une méthode photographique et une méthode électrique.

LE RADIUM IMPRESSIONNE LA PLAQUE PHOTOGRAPHIQUE A TRAVERS PLUSIEURS ÉPAISSEURS DE PAPIER

La *méthode photographique* est très simple et ne nécessite qu'un matériel rudimentaire. C'est elle qui est à l'origine de la découverte des corps radioactifs.

En 1895, un physicien allemand, Röntgen, venait de découvrir les fameux rayons X. On remarqua que l'ampoule électrique où ils prennent naissance, en même temps qu'elle émet des rayons X, s'illumine d'une belle phosphorescence dont la couleur dépend de la composition chimique du verre. Le grand physicien et mathématicien Henri Poincaré

imagina alors que phosphorescence et rayons X allaient peut-être de pair, que toutes les substances phosphorescentes pouvaient peut-être engendrer des rayons X.

Guidé par cette supposition, le physicien Henri Becquerel essaya aussitôt les diverses substances connues ; une plaque photographique ayant été enveloppée de papier noir, il posait à son voisinage le minéral phosphorescent, en pleine lumière, celle-ci étant nécessaire pour exciter la phosphorescence. Si les corps phosphorescents fabriquaient des rayons X, la plaque sensible devait s'impressionner même à travers plusieurs épaisseurs de papier.

Le résultat fut nul pour tous les corps essayés, sauf un, qui était un composé d'uranium que la lumière rend phosphorescent. Il impressionne nettement la plaque sensible au travers du papier, signe qu'il émet des rayons X. Seulement, contrairement à l'hypothèse qui avait présidé à ces essais, la phosphorescence n'y est pour rien, car le minéral en question, même après qu'il a été conservé longtemps dans l'obscurité et qu'il a donc dissipé sa phosphorescence continue indéfiniment d'impressionner la plaque par les rayons X qu'il engendre.

Voilà qui était tout à fait nouveau et inattendu : un corps qui émet de lui-même indéfiniment des rayons X dont l'énergie n'est empruntée à aucune source étrangère, ni de lumière, ni de chaleur, ni d'électricité.

UNE EXPÉRIENCE A LA PORTÉE DES AMATEURS

Y a-t-il un amateur qui veuille répéter dans des conditions très démonstratives l'expérience de Becquerel ? Il n'a pas à dépenser pour cela un millier de francs, prix d'un milligramme de radium ; qu'il prenne un fragment d'un manchon à incandescence Auer hors d'usage et une petite plaque photographique. On enveloppe la plaque d'un papier fin ; puis, par-dessus le papier, et bien à plat, on dépose le fragment de manchon ; on enferme alors le tout dans une boîte de fer blanc, toutes les opérations précédentes étant faites, bien entendu, à l'abri de la lumière ; on laisse enfin la boîte au repos dans une armoire durant quelques semaines. Quand ensuite la plaque photographique est développée elle montre la trace très nette des mailles du manchon Auer.

Dans le cas présent, ce n'est point d'uranium ni le radium qui sont en jeu, mais un autre corps radioactif, le thorium. En effet, les mailles du manchon Auer sont constituées par un aggloméré d'oxyde de thorium, tenant en suspension une petite quantité d'oxyde de cérium (le cérium des pierres à briquet, qui sont fabriquées avec un alliage de fer et de cérium).

Dans cette expérience, l'image laissée sur la plaque provient des rayons X qui, partant de tous les points des mailles du manchon, traversent le papier et impressionnent la plaque dans les endroits contigus aux mailles, de sorte que si le papier est suffisamment fin, le dessin des mailles est reproduit avec netteté.

LE RADIUM REND L'AIR CONDUCTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Quant à l'autre méthode capable de déceler aisément la présence des corps radioactifs, la *méthode électrique*, elle fut mise en œuvre quelques mois plus tard par Mme Curie.

Elle est basée sur la propriété que possèdent tous les corps radioactifs d'ioniser l'air dans leur voisinage, c'est-à-dire de le rendre conducteur de l'électricité.

On sait, en effet, que l'air et les gaz à l'état normal sont de bons isolants. Mais heurtées violemment par les rayons qui s'échappent des corps radioactifs, certaines des molécules de l'air se brisent en deux morceaux, qui se séparent, emportant l'un une charge d'électricité positive et l'autre une charge d'électricité négative ; ce sont ces morceaux minuscules de matière électrisée qu'on appelle des ions, et l'air en cet état est dit ionisé ; si on le laisse au repos, au bout d'un certain temps tous les ions positifs se soudent de nouveau chacun avec un ion négatif, et on n'a plus que des molécules d'air non électrisées, étant toutes revenues à l'état neutre ; mais si l'air ionisé passe entre deux plateaux électrisés en sens contraires, tous les ions positifs seront vite attirés par la plaque négative, tous les ions négatifs se dirigeront inversement vers la plaque positive. Dans ces conditions, il se fait donc un double transport d'électricités à travers l'air, les électricités positive et négative étant chacune portée morceau par morceau

comme par deux armées de portefaix qui suivent les routes inverses.

Si l'un des plateaux électrisés est muni d'un électroscope à feuille d'or, on voit la feuille d'or s'abaisser avec une certaine vitesse, indiquant que la plaque électrisée se décharge, et, en effet, les ions qu'elle attire à elle lui amènent de l'électricité contraire qui neutralise graduellement sa charge initiale. La vitesse d'abaissement de la feuille d'or de l'électroscope peut servir à mesurer la force de rayonnement du corps radioactif.

Pratiquement, les deux plateaux électrisés sont disposés horizontalement à peu de distance l'un au-dessus de l'autre ; la substance radioactive qu'on veut essayer étant réduite en poussière, on en étale une mince couche sur le plateau inférieur ; l'air entre les deux plateaux est aussitôt rendu conducteur et les charges électriques des deux plateaux tendent à s'égaliser ; on voit la feuille d'or de l'électroscope monté sur le plateau supérieur s'abaisser plus ou moins rapidement.

LE RADIUM SE TROUVE DANS LES MINERAIS
D'URANIUM ET IL EST TROIS MILLIONS DE
FOIS PLUS ACTIF

La méthode électrique est extraordinairement sensible et se prête à des mesures très exactes.

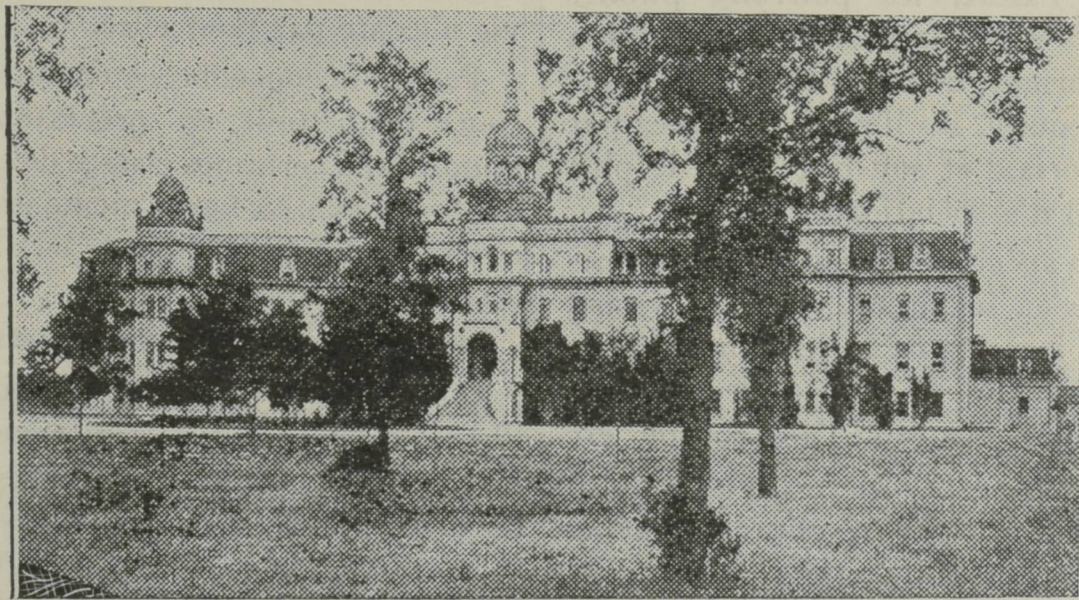
Grâce à elle, Mme Curie vérifia que tous les composés d'uranium sont radioactifs, et juste en proportion du métal uranium qu'ils contiennent.

Cependant, par une exception remarquable, il se trouva qu'un minerai riche en uranium, la pechblende, fournissait un rayonnement plus intense que l'uranium pur. C'était l'indice qu'il contenait un autre métal inconnu plus radioactif que l'uranium. Mme Curie, de concert avec son mari, le physicien Pierre Curie, et M. Bémont, en traita alors plusieurs kilogrammes, en séparant plusieurs fois successivement la substance en deux lots et en gardant seulement chaque fois le lot qui montrait la radioactivité la plus intense ; moyennant quoi, on recueillit définitivement une petite quantité d'un élément extraordinaire radioactif, d'une activité trois millions de fois plus forte que celle de l'uranium.

C'était le radium.

La méthode basée sur l'observation de la vitesse de décharge de l'électroscope à feuille d'or est sensible au point qu'elle permet de mesurer avec exactitude des doses infinitésimales de radium, qu'aucune balance se peut évaluer ; on peut ainsi peser sans balance le milliardième d'un gramme de radium et même des quantités encore plus petites.

B. LATOUR.



LE COLLEGE DES JÉSUITES DE ST-BONIFACE, MAN.

Coin de l'Ouvrier

L'organisation professionnelle

COURS DONNÉ PAR MGR L.-A. PÂQUET A LA
SEMAINE SOCIALE DE QUÉBEC

II

LIMITES DE DROIT D'ASSOCIATION

Le droit d'association est certain, incontestable.

Il n'est cependant pas illimité.

Il s'arrête aux bornes précises que lui tracent des intérêts supérieurs. Nous n'admettons pas que Dieu puisse se contredire dans son œuvre. S'il y a des droits pour construire, il n'y a pas de droits pour démolir.

Léon XIII, dans le texte même où il signe l'acte de naissance des associations professionnelles, prend bien soin d'en conditionner l'être et la vie. "Si une société, dit-il,(1) d'après ses statuts, poursuivait une fin en opposition flagrante avec la probité, la justice, la sécurité de l'État, les pouvoirs publics auraient le droit d'en empêcher la formation et, si elle était formée, de la dissoudre." Nous avons là en raccourci, les limites imposées par la philosophie sociale et son interprète le plus autorisé, au droit d'association.

Une société se spécifie par son but et les lois organiques qui s'en inspirent. Ce but va-t-il à l'encontre des intérêts de la religion et de la morale, des intérêts de la justice, des intérêts de l'État ou de la nation, l'association est illicite.

Il ne manque pas hélas ! d'organisations sociales qui se donnent la triste mission de battre en brèche les droits de l'Église, les règles de l'honnêteté et de la conscience, tout ce sur quoi reposent les destinées essentielles des

peuples. L'œuvre néfaste de déchristianisation que l'on a vu se poursuivre dans les temps modernes, avec une effroyable ténacité, ne saurait s'attribuer exclusivement à quelques hommes, si pervers qu'on les suppose. Derrière les actes individuels, il faut voir l'effort collectif, les menées sourdes d'associations, dont le but véritable, très souvent masqué, n'en est que plus nocif.

Certaines sociétés travaillent directement à ruiner le catholicisme dans les institutions et dans les âmes. D'autres professent l'indifférence religieuse, et se font gloire de la répandre. Sous le drapeau de neutralité qu'elles arborent et que leurs chefs promènent comme un symbole de paix, par les avantages matériels qu'elles offrent à leurs membres, elles attirent les dupes, les impatientes de discipline morale, les assoiffés de richesses et de jouissances. Elles sèment au fond des croyances des germes de dissolution. Elles dressent sur le seuil de leurs pagodes, et sous les yeux des générations nouvelles, l'idole d'or ou de chair autour de laquelle évolue le culte de la matière. Ces sociétés, sous leurs couleurs trompeuses de progrès, de philanthropie, de tolérance malsaine, font une œuvre de mort. Le droit à la vie n'existe pas pour elles.

Faut-il le concéder, ce droit, aux groupes sociaux, qui, tout en prétextant l'aide qu'ils apportent à certaines classes de citoyens, violent délibérément, en vertu même de leurs doctrines et de leurs lois statutaires la plus élémentaire justice ?

Nous nous refusons à l'admettre.

C'est un principe de droit naturel que l'homme est maître de son travail ; que, par la liberté dont il jouit, et qui est comme l'une des formes de l'autorité(2), l'autorité de la puissance raisonnable sur ses actes, il peut disposer selon sa convenance de l'exercice de ses énergies corporelles et mentales. Ce droit antérieur à l'établissement des associations, ne saurait,

(1) *Encycl. Rerum novarum.*

(2) L. Durand, "Discours" de Sarlat.

d'une façon générale, être supprimé par elles. Et l'une des causes qui amenèrent la décadence de l'ancien régime corporatif, fut précisément l'esprit croissant d'exclusivisme et de monopole dont ce régime se laissa pénétrer.(3) Léon XIII l'enseigne positivement, la liberté du travail doit être respectée. "Les ouvriers, dit-il(4) ne devront jamais oublier qu'ils ont certes raison de revendiquer et de sauvegarder les droits du peuple, mais toujours sans manquer à leurs propres devoirs. Et ils en ont de très grands : respecter le bien d'autrui, laisser à chacun la liberté pour ses propres affaires, n'empêcher personne de donner son travail où il lui plaît et quand il lui plaît."

Or, les syndicats obligatoires font fi de ces prescriptions. Par l'intrigue, par l'injure, par la violence même, ils exercent sur les ouvriers non syndiqués une véritable tyrannie. Cette tyrannie, due très souvent à l'audace de quelques meneurs, se pratique jusque au sein de certaines organisations ouvrières dont les membres se voient contraints et assujettis, par des liens occultes, bien au delà de la mesure dans laquelle ils ont pu eux-mêmes, en se syndiquant, aliéner leur liberté.(5)

Le travail libre compte des adversaires déclarés, au Canada comme ailleurs. J'en ai lu récemment la preuve dans une publication officielle de notre pays(6). Que les syndicats ouvriers se recrutent par la voix de la raison, l'appât de l'intérêt, et le stimulant de la confiance publique : à la bonne heure. Qu'ils cherchent à s'assurer par d'injustes menaces, une domination exclusive et odieuse, nous ne pouvons l'approuver,(7) pas plus que nous n'approuvons le système des trusts, des accapa-

(3) Martin St-Léon, "ouv. cit.", pp. 517-520. Ajoutons que les conditions modernes du travail, très différentes de celles de jadis, s'opposent bien davantage à une réglementation restrictive de la liberté (Périn, *De la richesse*, 3e édit., pp. 340-43).

(4) *Encycl. Longinqua oceani*.

(5) Cf. *Quest. act.*, t. CXII, pp. 581-85.

(6) *Conférence industrielle nationale*. (Ottawa 1919) p. 132.

(7) Nous ne voulons point, par là, condamner les ouvriers syndiqués qui, sans rupture de contrat d'aucune sorte, sans danger pour l'ordre public ni pour le bien général de leurs familles, dans l'intérêt de l'union dont ils font partie et qu'ils jugent traitée d'une façon inéquitable, quittent ensemble, délibérément, et pacifiquement, l'atelier où ils travaillaient. En vertu de la liberté du travail dont jouissent et les individus et les patrons, ils ont le droit de poser au patron leurs justes conditions, de même que le patron, en acceptant le travail offert, a le droit de poser les siennes.

rements patronaux si préjudiciables au bien général.

La lutte faite par certains syndicats au travail non syndiqué, n'a pas peu contribué à exciter et entretenir dans l'esprit de plusieurs patrons, une forte défiance vis-à-vis des organisations ouvrières.

Pourtant, le droit d'association attribué aux travailleurs, et fondé, nous l'avons vu, sur les raisons les mieux établies, ne saurait être nié sans erreur, ni sans improbité par la classe patronale. Les patrons sont tenus de reconnaître que les ouvriers ont le droit de s'unir entre eux, dans les limites d'une organisation pacifique et légitime. Sont-ils également tenus de ne faire aucune différence, dans le choix de la main d'œuvre, entre ouvriers syndiqués et non syndiqués, et d'abdiquer, devant le droit d'union des travailleurs qui s'offrent, leur liberté d'administration? Le prétendre serait, d'après nous, dépasser la portée des prémisses posées. Nous avons, là, deux droits mis en face l'un de l'autre ; et si l'on ne peut, certes, reprocher aux ouvriers de rechercher leurs justes avantages dans l'organisation, l'on ne saurait, d'autre part, taxer d'injustice les patrons qui cherchent et trouvent leur profit dans la liberté. Les moyens persuasifs nous paraissent les seuls dont il soit permis d'user pour rapprocher des syndicats d'employés licitement constitués, le groupe méfiant d'un bon nombre d'employeurs.

Cette méfiance, ajoutons-le, est parfaitement justifiée, à l'égard des associations que leurs doctrines, leurs agissements et leurs alliances, transforment en pernicieuses coalitions contre l'ordre public. Nous voulons parler de ces vastes unions dont le but secret ou avoué, est d'attiser la haine des classes, de niveler les conditions humaines, de bloquer par des grèves de sympathie les rouages nécessaires d'un pays, d'ébranler et de bouleverser, d'après les idées d'une chimérique égalité, les lois fondamentales de l'ordre politique et de l'économie sociale.

Poursuivre, par des méthodes honnêtes, l'amélioration du sort des classes laborieuses, est un dessein noble et sage, et que l'Église bénit. Déclarer la guerre aux riches, capitalistes et patrons, et tenter d'éliminer du corps social toute inégalité et toute hiérarchie, est une utopie dangereuse et criminelle. On n'effacera pas la parole des Papes déclarant "conforme

à l'ordre établie par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens."(8) Contre cette vérité de raison et d'expérience, toute entreprise, comme toute rhétorique, se heurte impuissante. Rien ne serait plus contraire aux principes constitutifs de la société que de jeter tous les éléments dont elle se compose dans un moule commun, de leur attacher le même prix, de leur imprimer la même forme, de leur assigner le même rôle.

Là visent, néanmoins, de trop nombreux syndicats formés et gouvernés en dehors des règles de la morale et de toute direction religieuse. Ce sont des forces communistes, encadrées et mobilisées. Et dans leur souci aveugle d'imposer triomphalement leurs vues, ces phalanges redoutables n'hésitent pas à chambarder, par tous les moyens possibles, non seulement les exploitations privées, mais même les services publics.

A la Conférence industrielle nationale tenue à Ottawa il y a deux ans, un délégué de langue anglaise s'éleva avec vigueur contre la reconnaissance légale des unions ouvrières animées d'un pareil esprit. Il dénonça en particulier celles de ces sociétés qui, par leurs ramifications ou leurs affiliations diverses, disposent d'une influence plus considérable. Et il formula cette proposition générale, très sensée, que les grandes alliances et les grandes organisations dominées par des vues purement égoïstes et utilitaires, qu'elles soient politiques, sociales ou commerciales, constituent une grave menace pour le monde.(9)

La France l'a compris. Et à la suite des grèves révolutionnaires que l'on sait, grèves préparées et fomentées par la célèbre "Confédération du Travail", une information contre cette ligue dangereuse fut ouverte. Il fut facile de constater que ce foyer d'action et d'agitation, sous une façade professionnelle, cachait un État dans l'État ; qu'on devait le considérer comme d'autant plus à craindre qu'il s'appuyait "sur tout un réseau d'alliances avec de puissantes organisations syndicales étrangères, acquises à l'internationalisme".(10)

Et la dissolution fut décrétée.

Le droit d'association existe, mais en de certaines limites qu'il ne lui est pas permis de

franchir. Et il importe que toutes les organisations, ouvrières ou patronales, s'en rendent compte, et que les syndicats d'employés, par une attitude prudente, conforme aux directions de l'Église, éloignée des manœuvres violentes, des outrances de revendications et de langage et de tout ce que peut dicter la fièvre socialiste, s'appliquent à gagner la confiance nécessaire des employeurs. Les fonctionnaires de l'État, spécialement, ont le devoir de n'user de la liberté de s'associer que dans les conditions prescrites par leurs fonctions propres, et conciliables avec la sûreté publique.(11) Autre chose est le droit à l'union, autre chose le droit à la grève. (à suivre)

L.-A. PÂQUET, prêtre.

Le patron chrétien

TOUT le monde aujourd'hui, chez nous catholiques et parfois même hors de chez nous, s'accorde à reconnaître l'urgente nécessité de faire à nouveau pénétrer, non plus seulement dans les démarches intimes de la vie individuelle et privée, mais aussi dans les démarches extérieures de la vie sociale et professionnelle la bienfaisante influence de la doctrine et de la morale chrétienne. Nous devons être "le sel de la terre". Allons-nous laisser notre Société contemporaine tomber en décomposition.

Il faut donc qu'à tous les degrés de la hiérarchie sociale chacun prenne conscience de sa tâche et de ses responsabilités. Celles du patron chrétien sont immenses ; et il est à souhaiter que tous les éducateurs de la jeunesse, tous ceux qui travaillent à former ces futurs chefs de la vie économique et sociale que seront les patrons de demain sachent leur inculquer la juste notion de leur rôle dans la Société et leur apprendre à le remplir en chrétiens.

Le patron chrétien doit en effet puiser dans les enseignements de sa foi et dans les secours de sa religion une conscience plus nette de sa mission et une force plus grande pour la bien remplir.

(8) Pie X. *Motu proprio* du 18 déc. 1903, basé sur les encycliques de Léon XIII.

(9) *Rapport officiel*, p. 122.

(10) *Documentation catholique* (22 janvier 1921) p. 82.

(11) *Questions actuelles*, t. CII, pp. 38-39.

Au point de vue économique, sa fonction principale est d'organiser, de diriger l'œuvre de la production conformément aux vrais besoins du Pays. Il sait comprendre qu'en assumant cette tâche, il engage nécessairement avec son avenir personnel, l'avenir de tous ceux qui travaillent avec lui ou pour lui et dans une certaine mesure l'avenir du pays lui-même.

Vrai chef dans l'ordre de la production ou de l'échange, il comprend qu'il en doit avoir aussi, avec les prérogatives et les avantages, les qualités professionnelles et morales ; mais il se garde bien d'estimer que la naissance ou la fortune suffise à les lui conférer. Compétence technique indiscutable ; vigueur de pensée, largeur de vue, souplesse d'esprit nécessaires pour dominer les questions, les envisager dans leur ensemble et perpétuellement s'adapter aux modalités changeantes de la vie économique et aux exigences variables de la vie sociale : force de volonté suffisante pour soutenir un effort persévérant et méthodique : abnégation de soi-même — qui n'est d'ailleurs qu'une forme d'intelligence supérieure et de volonté disciplinée — assez complète pour accepter de reconnaître une erreur quand elle s'est produite, et de chercher une collaboration quand elle est nécessaire ; autant de qualités ou de vertus dont il comprend l'indispensable nécessité et qu'il s'efforce d'acquérir s'il ne les possède déjà.

Conscient de sa mission de chef il se refuse d'ailleurs à en abdiquer l'autorité. Mais il sait que l'autorité s'exerce d'autant plus facilement et surtout d'autant plus fructueusement qu'elle se fait plus cordialement accepter.

Il n'ignore pas que sa tâche, à l'heure présente, c'est de relever et de maintenir le moral des travailleurs. Il se sent chargé d'âmes lui aussi. Conducteur d'hommes, c'est à l'école du Dieu d'amour et de charité qu'il apprend à conduire les hommes. Et c'est ici qu'apparaît surtout la matière admirable dont la sagesse surnaturelle et chrétienne surpasse et complète la simple sagesse humaine.

Sur ce terrain des rapports entre le monde patronal et le monde ouvrier, c'est la charité vraie dont il s'inspire qui fait l'incontestable supériorité du patron chrétien. C'est elle qui l'empêche de violer jamais la justice et qui l'engage même résolument dans la voie plus large et plus humaine de l'équité.

Elle corrige au cœur de cet homme qui joint à la possession de la fortune l'exercice du commandement ce goût de l'ostentation trop naturel à qui possède beaucoup, mais si douloureux par voie de contraste à qui ne possède rien. Elle lui inspire cette sorte de pudeur exquise, inconnue de l'égoïsme bourgeois et païen, qui voile de discrétion le spectacle d'un bonheur trop facile en opposition trop violente avec de trop réelles misères.

Elle tempère en outre, l'exercice de l'autorité, chez cet homme que ses fonctions appellent au commandement. Elle lui apprend à tenir compte des légitimes susceptibilités d'hommes qui ne sont point, hélas, sans défaut si sans ignorances, mais qui restent des hommes cependant et parfois d'une délicatesse de cœur insoupçonnée. Jaloux de se faire en quelque sorte pardonner une supériorité qui met trop de distance entre les deux êtres si étroitement unis par la commune tendresse de Dieu, il sait allier dans l'exercice du commandement de Dieu, avec la dignité qui impose le respect et la fermeté qui assure l'obéissance, la bienveillante bonté et la cordiale affabilité qui séduit et conquiert les âmes.

Il ne se laisse d'ailleurs pas déconcerter par les résistances qu'il rencontre. Il ne s'irrite pas de trouver l'ouvrier bien souvent aigri, révolté, en défiance à l'égard de toute prévenance, durement obstiné. Ces visages fermés derrière lesquels se barricadent des âmes hostiles ne lui inspirent qu'une profonde pitié. La plupart de ces hommes ne sont-ils pas les premières victimes d'un état d'esprit dont ils ne sont pas responsables ? Il se garde bien d'ailleurs de confondre avec quelques exaltés dangereux la foule des égarés qui les suivent et la multitude surtout des braves gens qui, somme toute, n'ont rien de commun avec eux.

En face même des révoltés qui s'agitent, il s'impose un retour sur lui-même et se demande s'il n'est pas responsable pour une part, lui-même, ou ceux qui l'ont précédé, de leur état d'esprit. Si le travailleur aujourd'hui manque trop souvent de sens chrétien, ne serait-ce pas que ses employeurs en ont trop manqué jadis ? A travers toutes les clameurs et les revendications qui montent d'en bas, sa charité sait reconnaître le cri profond d'une multitude angoissée qui a faim de justice, de bonheur et de paix !

Aussi bien se montre-t-il beaucoup plus préoccupé de désarmer par la bonté que de vaincre par la force. Soucieux de tout ce qui peut relever et moraliser ces foules, sentant la nécessité de corriger au plus tôt les abus d'un régime économique sous lequel elles vivront toujours, il comprend que la réconciliation pourtant sera chose difficile. Il y a tout un arriéré de souffrance à faire oublier, tout un passé d'incompréhensions mutuelles à éteindre. Il y faudra des actes, des preuves indiscutables. Et le patron chrétien se préoccupe de les donner, loyalement, sachant bien, par là, qu'il contribue à une évolution dont le terme sera une collaboration toujours plus étroite du travailleur avec lui.

Il ne lui chicane donc ni les loisirs ni le repos. Il entend que les hommes connaissent de la vie autre chose que ce qu'en connaît la brute : travailler, manger et dormir. Il veut pour eux les joies et les satisfactions de la vie de famille, un intérieur avenant et confortable, la possibilité pratique d'élever une nombreuse famille, celle d'acquérir une culture générale ou professionnelle plus complète, une meilleure et plus fructueuse utilisation de leurs loisirs.

C'est avec ces chrétiennes et nobles préoccupations qu'il aborde loyalement toutes les discussions d'ordre strictement professionnel et qu'il s'efforce d'apporter au sort de la classe ouvrière toutes les améliorations qui sont en harmonie avec la justice et l'équité.

Lors même que les travailleurs prennent une attitude d'agression déclarée, il ne consent pas à s'autoriser de ces procédés de guerre pour y répondre par des procédés semblables. Il se défend au besoin, mais sans âpreté. "Oeil pour œil, dent pour dent," disait la loi ancienne et répèteraient assez volontiers bon nombre de modernes. C'est une maxime, mais ce n'est point celle de la charité chrétienne. Le patron chrétien le sait : "Faites du bien à ceux qui vous font du mal", c'est une leçon qu'il se garde bien d'oublier même à l'heure où il doit se défendre. N'est-ce pas à lui d'ailleurs dont l'éducation fut plus raffinée, la formation générale plus complète, à donner l'exemple de charité plus avertie, et d'une indulgence plus grande ?

Mais quel beau rôle que le sien, s'il veut comprendre, s'il sait joindre à la charité bienfaisante cette charité plus profonde, qui cherche dans un plus constant souci de la justice, dans

une préoccupation plus attentive du bonheur des autres, dans une intelligence plus généreuse pour seconder leur évolution morale, à faire participer plus largement aux avantages et aux douceurs de la vie ceux qui participent si largement à ses labeurs et à ses souffrances.

Qu'il trouve en face de lui, dans l'âme de ceux qui travaillent pour le compte d'autrui les mêmes dispositions, et la justice et la paix se donneront enfin sur la terre le baiser dont parle l'Écriture "*justitia et pax osculatae sunt*".

B. C. P.

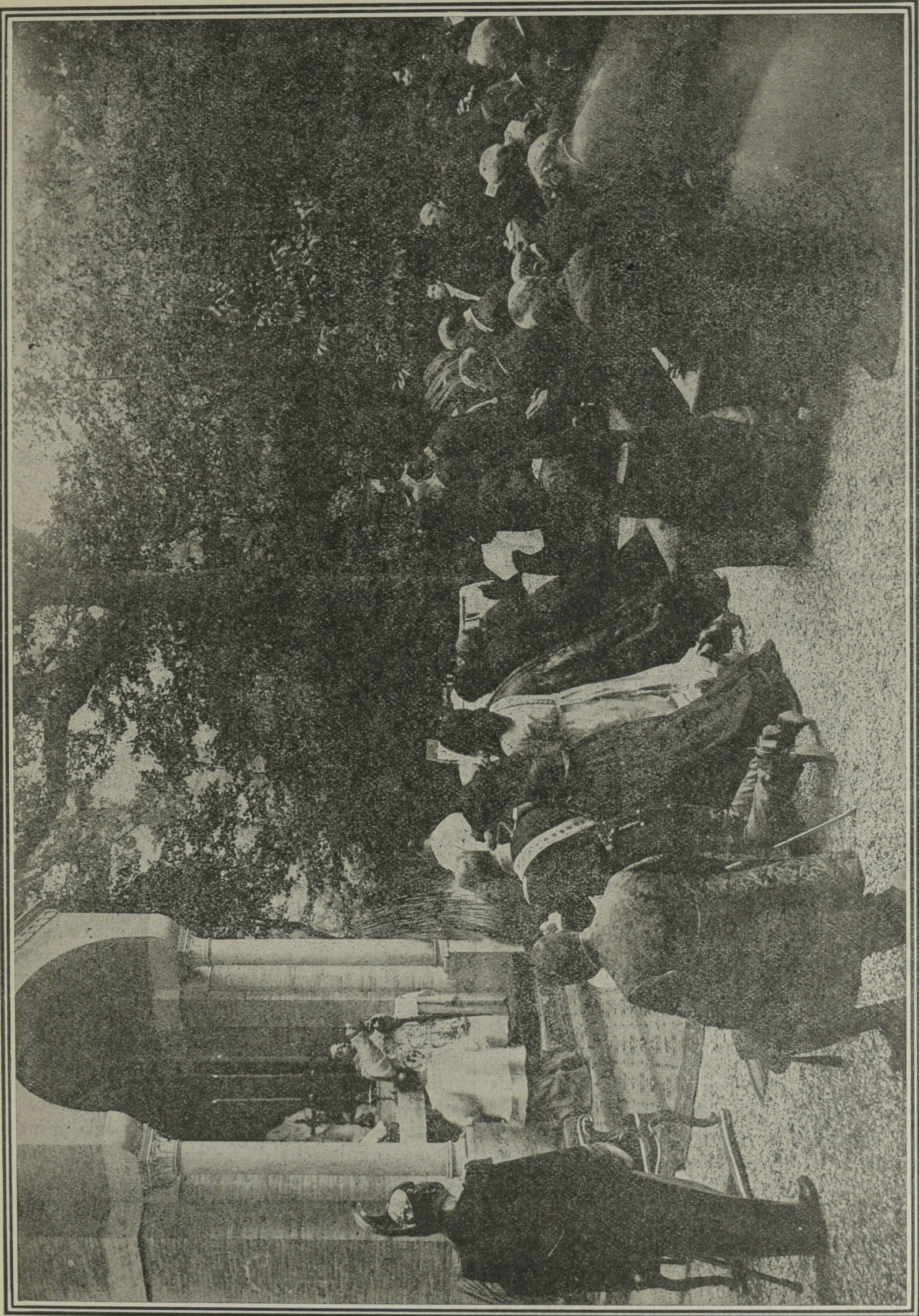
[*Les Nouvelles Religieuses.*]

UN DISCOURS PROPHÉTIQUE

Le transfert à Obernai, en Alsace, du cœur de Mgr Freppel, évêque d'Angers, a rappelé à plusieurs ces paroles par lesquelles Mgr Touchet, évêque d'Orléans, terminait, le 13 novembre 1899, l'oraison funèbre du regretté prélat député :

"Et maintenant, dormez votre sommeil, évêque. Nous ne le troublerons plus à moins que ne se lève l'aurore par nous indomptablement attendue, l'aurore qui éclairerait l'Alsace-Lorraine redevenue française. Alors nous reviendrions, suivant l'ordre que vous nous en avez donné : nous prendrions votre cœur ; nous lui ferions une *couronne de lis, de roses et de lauriers*. L'Anjou et la Bretagne se mettraient à sa suite ; les soldats et les prêtres, les pontifes et les peuples confondraient leur enthousiasme. Là-bas, à Obernai, l'Alsace entière nous attendrait. Le mont de Sainte-Odile retentirait d'acclamations et de cantiques. Un air très doux passerait au-dessus des vignes, des houblons et des grands blés. Les frères trop longtemps séparés, se reconnaissant, signeraient de nouveau le pacte d'un dévouement sans fin ni limite à la France. Ah ! ce serait un beau jour ici-bas ! Et là-haut, Monseigneur, votre éternité coulerait plus douce. Dieu, Père et Maître des peuples conduisez ces choses dans la paix et la justice ! Nous attendons, nous croyons, nous espérons !

Ce spectacle, le voici arrivé.



BENOIT XV DISANT LA MESSE DANS LES JARDINS DU VATICAN

Science Ménagère

POUR BIEN TENIR SA MAISON

Le service de table

* * * **T**OUT ce qui se rapproche de près ou de loin à la question alimentation est l'une des plus grosses, des plus lourdes, des plus désagréables charges qui pèsent sur la maîtresse de maison. Elle est au commencement, au milieu, à la fin de chaque journée, et encore dans les intervalles. Elle exige des soins, des dépenses, des peines, du temps, de la prévoyance, de la réflexion, et n'offre en somme que d'assez médiocres compensations.

Il faut manger pour vivre, assurément — Harpagon lui-même en convient, — et pour bien vivre, il faut bien manger, avoir bon appétit, trouver un certain plaisir à voir et à consommer les aliments, mais de combien de menus détails est fait ce plaisir d'être à table !

Dans la vie en plein air et chez les gens voués aux exercices corporels, l'activité musculaire développant le besoin impérieux de la réparation, il n'est pas nécessaire de mettre force recherches dans le choix et la préparation des mets ; on mange parce qu'on a faim, on trouve tout bon ; on a creusé des trous, on les comble, et tout est dit. Mais pour ceux qui habitent la ville, pour le savant, l'artiste, l'homme d'affaires, l'intellectuel, le névrosé, hélas !... pour la femme surmenée par ses devoirs maternels et mondains, le besoin de réparation ne se fait plus sentir de la même manière. Au lieu d'amener avec lui la satisfaction, il a pour escorte les dégoûts, les caprices, la fantaisie, et la pauvre maîtresse de maison n'entend que reproches et lamentations. C'est à force de raffinements ingénieux pour donner bonne mine aux mets, bonne façon au service de la table, qu'elle parvient à réveiller l'appétit des convives

et à mettre en fuite la maussaderie et le dégoût.

L'heure des repas est l'une de celles qui réunissent tous les membres de la famille, ils est du devoir de la maîtresse de maison de la rendre aimable ; l'hygiène, au physique, y trouve son compte, et cette chaude atmosphère de la table paternelle est un de ces liens ténus qui rapprochent les cœurs dans l'union intime de la vie de famille.

*
* *

Si l'ordre est nécessaire partout dans un intérieur bien tenu, il est indispensable dans tout ce qui touche aux choses de l'alimentation. On ne saurait croire quelle source de désagréments, de perte de temps, de gaspillage est la mauvaise habitude qui règne dans trop d'intérieurs d'entasser dans les buffets de cuisine et de salle à manger les objets les plus divers et les plus disparates : vaisselle, accessoires de table, desserte, provisions qui s'y coudoient, s'y heurtent dans un pêle-mêle lamentable.

Quand on a un office, pareil désordre est inexcusable. L'armoire fermant à clé reçoit les provisions ; les placards avec leurs nombreuses planches et étagères servent d'asile aux services de porcelaine, de faïence, aux verres, carafes et cristaux divers ; le linge de cuisine et d'office se blottit dans un coin ; les paniers, corbeilles, plateaux trouvent aisément à se caser ici ou là, et la salle à manger peut conserver intact son aspect de correction irréprochable. Mais l'exiguïté des appartements de ville permet rarement le luxe d'un office ; au-dessous d'un prix de loyer relativement élevé, il y a peu d'installations où l'on en trouve maintenant. Il faut donc apprendre à s'en passer et "faire pour le mieux avec ce que l'on a", sage maxime qui éviterait bien des malheurs même, si on l'appliquait plus souvent.

Nous supposerons donc ici un appartement sans office, mais ayant une salle à manger de dimensions assez considérables pour que l'on puisse y faire tenir aisément un grand buffet, un desservant, tables, chaises, etc.

C'est dans le buffet que vont se caser les nombreux objets relatifs au *service quotidien* de la table, les services fins, vaisselle, et cristallerie, qui servent moins souvent, pouvant trouver place dans une encoignure ou un placard.

Pour le service quotidien il faut, suivant le nombre des membres de la famille, un service à six ou à douze couverts, solide et résistant (le genre terre de fer, en faïence crème est le meilleur à choisir en général, il supporte sans trop de dommages les heurts des domestiques), un service à dessert, assiettes et compotiers assortis ou non au service de table, des tasses à déjeuner, à café, à thé, des coquetiers, des verres et carafes, des dessous de carafes, un dessous de plat, des porte-couteaux, en cristal, l'argenterie nécessaire, les couteaux de table et de dessert, un couvert à découper, un couvert à salade, un manche à gigot, une pelle à beurre, un couteau à fromage, un ou deux tire-bouchons casse-noix, etc.

L'ordre du rangement des buffets n'est pas arbitraire et doit être réglé pour la plus grande commodité du service. Il va de soi qu'il est bon d'avoir sous la main les pièces dont on se sert le plus fréquemment, et que les pièces lourdes et encombrantes courent moins de risques en étant placées aux étages inférieurs.

C'est à la maîtresse de maison à discerner ce qui est le mieux approprié à ses meubles et à son service. Néanmoins, on peut établir en principe que, dans un buffet, dont la partie supérieure, généralement vitrée, est occupée par les pièces d'argenterie ou la vaisselle artistique, la partie inférieure sera réservée à la vaisselle courante.

Sur la planche du bas on mettra les grosses pièces : soupière, saladier, légumier, compotiers, plats ronds et longs, et aussi la réserve d'assiettes qui sont inutiles au service journalier. Sur la planche moyenne on rangera les assiettes plates, creuses et à dessert d'usage courant, les verres et les carafes à eau et à vin. Sur le devant pourront prendre place les compotiers de dessert, fruits, compotes, confitures. Les biscuits secs seront enfermés dans des boîtes

de fer-blanc et mis sur les assiettes seulement au moment du repas, ou mieux, rangés dans le seau à biscuits. Le fromage sera mis au frais dans le garde-manger. Il vaut mieux ne pas le garder dans le buffet de salle à manger qu'il peut empoisonner d'un arôme peu délicat ; sous aucun prétexte il ne faut laisser dans le buffet des restes de repas, volaille, viande rôtie, hors-d'œuvre, saucisson, sardines, anchois, poissons, lard, légumes cuits, etc., seul le beurre peut y être toléré.

Pour le rangement des tasses, un perfectionnement assez pratique permet à la fois de gagner de l'espace et de rendre moins faciles les causes de heurts ainsi que les maladresses. Il consiste à faire poser à mi-hauteur de la seconde partie inférieure du buffet une planchette circulaire de 10 centimètres de largeur environ. Les tasses à thé, à café, les verres, les coquetiers s'y rangent tout seuls, et la grande planche se trouve ainsi débarrassée de cette menue vaisselle qui si souvent l'encombre.

L'argenterie, les couteaux et le linge de table prendront place dans les tiroirs. Le tiroir à argenterie sera doublé de molleton ou de cuir souple rouge et partagé en plusieurs compartiments inégaux. Dans l'un des plus grands seront rangées, couchées les unes dans les autres, les cuillères et les fourchettes, les couverts à dessert. Dans l'autre les couteaux, le service à découper, le service à salade, le manche à gigot, etc. Dans l'un des petits trouveront place les cuillères à café, et dans le quatrième les porte-couteaux, et les menus accessoires de table : tire-bouchon, casse-noix, etc.

Dans l'autre tiroir on rangera la nappe, les serviettes de table roulées dans leurs anneaux ou entourées dans leurs petites enveloppes, les nappes, napperons, serviettes à œufs, à thé d'usage courant.

Enfin, si l'on n'a pas d'office, il faudra trouver place dans le bas du buffet pour l'huilier, les bouteilles entamées, la corbeille à pain garnie de son napperon, le ramasse-miettes et sa brosse, etc.

*

* *

Reste le rangement des services fins, qui ne servent qu'en cas de dîners de cérémonie

Si les assiettes sont en fine porcelaine avec ornements ou chiffres, il faut les séparer toutes, une à une, par une large rondelle de papier, afin d'éviter les rayures que le dessous de l'assiette supérieure cause à l'émail de l'assiette inférieure.

Si le service est à bords dorés, il vaut mieux envelopper toute l'assiette dans un papier souple ; cette précaution préserve le bruni de l'or et évite qu'il ne s'écaille. Cette même précaution sera utile pour la faïence fine, mais non nécessaire.

La cristallerie doit avoir sa planche spéciale. Les verres seront rangés les uns à côté des autres par ordre de taille et renversés, les carafes porteront leurs bouchons.

COMMENT IL FAUT METTRE LE COUVERT

Il y a toute une suite de rites à remplir pour qu'un couvert soit bien mis.

La nappe doit être de bonne taille, ni trop grande, car ses coins pendent, ni trop petite, car elle ne tiendrait pas en place. Il faut l'étendre sur la table carrément, c'est-à-dire que le pli au milieu doit coïncider avec le grand axe de la table et les bouts se trouver d'égale grandeur. Un bon moyen d'arriver à ce résultat est d'allonger la nappe pliée en deux, le pli du milieu suivant rigoureusement la fente de la table ; on égalise les bouts et l'on déplie doucement la nappe en ayant soin de maintenir la ligne centrale sans déviation. Souvent on pose la nappe sur un épais molleton, qui amortit le choc de la vaisselle sur le bois de la table ; ce raffinement de service est d'une bonne correction, mais il est facultatif pour la vie de tous les jours. Les mamans qui font dîner à table les jeunes enfants trouvent quelquefois bien scabreux d'exposer une belle nappe toute propre aux écarts de conduite des tout petits, et fort raisonnablement remplacent la nappe de toile damassée par son sosie en toile cirée. C'est évidemment une très louable précaution, mais j'avoue que j'ai toujours eu une grande aversion pour les toiles cirées, et leur ai toujours infiniment préféré la combinaison qui consiste à remplacer la grande nappe, assez coûteuse comme entretien, par le service *mixte*, qui consiste à poser devant chaque personne, à même le bois ciré de la table, un petit napperon de toile bise brodée de rouge, sur lequel prennent

place l'assiette, le verre, le couvert et le couteau. Ces petits napperons se salissent beaucoup moins vite qu'une grande nappe, ils peuvent très facilement être blanchis au logis, et si l'on complète le service par un milieu de table et des dessous de carafe assortis aux petites nappes environnantes, le couvert est vraiment attrayant.

Quand la nappe a été étendue bien carrément sur la table, on dispose symétriquement le couvert, composé pour chaque personne d'une assiette plate, verre, porte-couteau, cuillère et couteau à droite, fourchette à gauche, serviette sur l'assiette.

Devant le maître ou la maîtresse de la maison on posera en travers : la cuillère à potage, le couvert à découper et, à défaut de sonnette électrique, le timbre. Le dessous de plat sera mis au milieu de la table, sur un petit napperon, et de chaque côté seront alignés deux couverts pour servir.

Les carafes à eau et à vin seront posées sur des dessous en cristal, plus faciles à entretenir propres que les dessous en bois, en métal ou en aloès.

Les salières, beurrier, ménagère pour les condiments, seront mis correctement à leurs places respectives.

E. VESCO DE KÉRÉVEN.

La Maison.

(*A suivre*)

UN CHEF D'ŒUVRE D'EUPHÉMISME

C'est le communiqué grec d'il y a quelques semaines. Lisez et faites-en votre régal :

L'armée a occupé Michalitedjik et des hauteurs, à l'est de Sivri Hissar.

L'ennemi n'a pas suivi les mouvements de notre armée.

Ce qui veut dire en bon français : Nous fuyons à toutes jambes et de telle façon que l'ennemi ne peut nous atteindre.

O beauté de l'euphémisme dans la rédaction des communiqués de guerre.



AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Les rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS D'OCTOBRE

DEVINETTES

1. Les lettres les plus impies sont les lettres A T (athées).
- 2.— On fait aboyer un chat en lui donnant une bonne tasse de lait car il la boira (il aboiera).

CHARADE

Cou — vent — couvent.

ANAGRAMME

Le dicton en six mots que l'on peut former avec *Méchante, Soules, Mines* et *Montre*, est le suivant : *Tous les chemins mènent à Rome.*

REBUS NO 20

Mot à mot C E luit — QUI — Donne dans l'S — Poire — deux RECEVOIR — NE donne PAS.

Celui qui donne dans l'espoir de recevoir ne donne pas.

Ont envoyé des solutions partielles : Melle M.-L. Collin, Québec ; Melle M.-A. Tremblay, Terrebonne.

Ont trouvé toutes les réponses justes : M. Antoni Joly, St-Hyacinthe ; M. P. Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa ; le Bon Pasteur St-Hubert, Chambly.

Le sort a favorisé Le Bon Pasteur et M Antoni Joly.

CONCOURS No 27

DEVINETTES

- 1.— Quel est le comble de la force ?
- 2.— Quels sont les deux notes de la gamme qui, sans accident, peuvent se prendre l'une pour l'autre ?

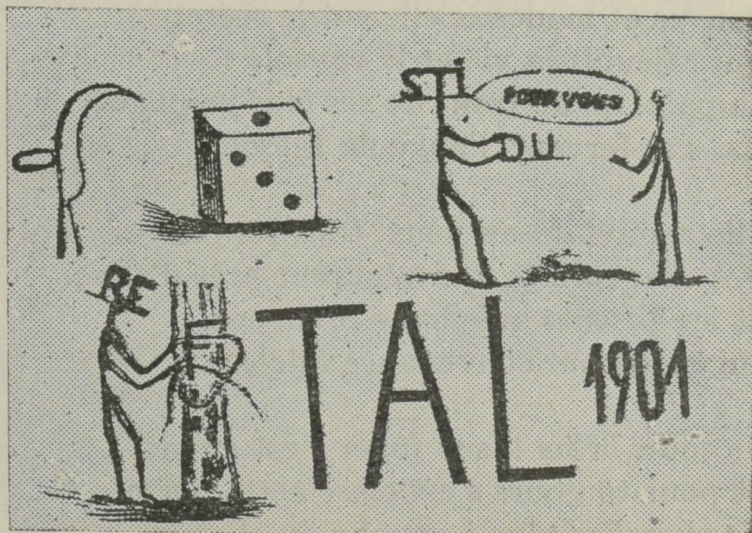
CHARADE FANTAISISTE

Mon premier se trouve sur les vaisseaux,
Mon deuxième est une préposition,
Mon troisième vient du mouton,
Mon tout est un prénom féminin.

MOT DÉCROISSANT

Couleur — Ancienne mesure — Adjectif — Adverbe — Voyelle.

REBUS NO 21



A DIRE

La maison chez nous

*A mon cousin,
M. l'abbé René T...
affectueusement.*

La voyez-vous, à gauche du chemin,
Près du ruisseau, la grande maison grise ;
Sous les lilas, doigts bagués de sa main,
Elle regarde, ingénue et surprise.

Son geste appelle, et le babil des eaux
Dans le tic-tac du moulin dans les branches,
En se mêlant aux refrains des oiseaux,
Redit au loin ses accueillades franches.

Le croiriez-vous ? Elle adore les fleurs,
Ces purs joyaux sertis par la nature.
Et l'on connaît les dons ensorceleurs
De ces rosiers qu'elle aime à sa ceinture.

La mousse verte, à ses cheveux blanchis,
Mit autrefois un magnifique voile ;
Et chaque soir, courtois, simple et exquis,
Vient l'attacher de sa plus belle étoile.

Elle n'a pas d'artistiques trésors
Nielles, émaux, ivoires, bronzes, marbres ;
Mais le soleil, la lune, jettent l'or
Avec l'argent, aux mains de ses grands arbres.

Ne pensez pas qu'elle soit triste. Oh ! non,
Des souvenirs qui vivent dans son âme ;
La reine même eût-elle à Trianon,
Sur la lèvre, une aussi joyeuse gamme ?

Pauvre et modeste, elle sut le secret
Qui rajeunit la vie et la console :
La paix, qu'au front de ses élus peignait,
Dans sa ferveur, l'ange de Fiesole.

Elle a suivi de ses yeux, tous les pas
Des chers aimés, qui vécurent près d'elle ;
Et les absents qu'elle ne revit pas,
Lui garderont souvenance fidèle.

Un jour, hélas ! son foyer s'est éteint,
Et pour toujours s'est close cette porte.
Ne cherchez plus à gauche du chemin,
Car la maison, la maison grise est morte.

Si je pastelle, avec un soin jaloux,
Le fin profil de l'aïeule attachante,
C'est que, pour moi qui l'aimais, voyez-vous
La chère et vieille absente,
C'est : *la maison chez nous.*

Le frère GILLES, o.f.m.

UN MÉTIER PAYANT

Un confrère français daubait M. Thomas, socialiste français bien renté, qui a un revenu annuel de plus de \$200,000. A Montréal, l'un des chefs en vue du parti ouvrier, M. Verville, cumule plusieurs postes importants, qui lui donnent \$12,000 à \$15,000, et roule limousine. Il est maintenant bourgeois cossu. Mais il n'est pas seul de son espèce. Nous ignorons au juste le revenu de M. Gompers, mais nous savons qu'il est fort dodu. Que les rangs ouvriers regimbent et trouvent à redire, il n'y a pas à s'étonner. A l'heure où l'on taille dans leur salaire, certains meneurs ouvriers ont le culot de demander un relèvement de leurs émoluments. C'est un peu raide, notait un journal ouvrier. Et pour donner plus de force à son opposition, il offrait à ses lecteurs un tableau du salaire annuel versé par les unions internationales à quelques-uns de leurs présidents. Le voici. Point n'est besoin de commentaires.

Président de l'union des mécaniciens de locomotives	\$25,000
Président de l'union des cheminots	14,000
Président de l'union des commis de transport	10,000
Président de l'union des ingénieurs	12,000
Président de l'union des conducteurs	10,000
Président de l'union des télégraphistes	8,500
Président de l'union des maçons	6,500
Président de l'union des ouvriers en bouilloires	5,000
Président de l'union des forgerons	5,000
Président de l'union des électriciens	5,000
Président de l'union des machinistes	7,500
Président de l'union des employés de train	8,000

En plus, pour tous, \$7.00 par jour pour dépenses en voyage.

Le dévouement a toujours sa récompense.